

Rapport annuel 30 septembre 2023

Table des matières

Message aux actionnaires Rapport de gestion Résultats d'exploitation 12 Activités d'exploration 14 Transactions entre parties liées 48 Nouvelles normes comptables 49 Instruments financiers 49 Facteurs de risques 50 États financiers États consolidés du résultat global61 Information corporative91

Message aux actionnaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Chers actionnaires,

Il me fait grand plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023 d'Exploration Midland inc (« Midland ou la Société »).

Midland est une société d'exploration minière dynamique et proactive qui est menée par une équipe de direction et une équipe technique très expérimentées, hautement respectées dans le secteur minier et également associées à plusieurs découvertes minières importantes. Midland mise toujours sur l'excellent potentiel minéral et le climat d'investissement favorable au Québec pour faire la découverte de nouveaux gisements de classe mondiale d'or et de métaux critiques. Midland a continué de déployer son modèle d'affaire de partenariat cette année afin de réaliser d'importants travaux d'exploration. Nous sommes très fiers de compter sur des partenaires renommés tels que BHP Canada inc. (« BHP »), Rio Tinto Exploration Canada inc. (« RTEC »), la Société aurifère Barrick, Mines Agnico Eagle Limitée, Osisko Développement Corp., Probe Metals Inc. (« Probe »), Wallbridge Mining Company Ltd (« Wallbridge »), SOQUEM inc., Brunswick Exploration inc. (« Brunswick »), le Fonds d'exploration minière du Nunavik, Cosmos Exploration Limited et Mines Abcourt inc. Nous continuons de discuter présentement avec plusieurs potentiels nouveaux partenaires. Étant donné un engouement sans précédent pour le nickel et le lithium au Québec, nous sommes confiants de conclure rapidement de nouvelles ententes d'options dans les prochains mois.

Midland a poursuivi sa stratégie d'exploration en partenariat sur le territoire québécois et a progressé de façon significative encore en 2023 grâce à la signature d'un nouveau partenariat avec RTEC et a optionné une participation dans plusieurs propriétés à fort potentiel pour le lithium à la Baie-James, Québec pour jusqu'à 65,5 M\$ en travaux et autres paiements sur une période de 10 ans. Midland a aussi complété un nouveau partenariat avec Barrick, en vertu de la transaction, Barrick a le droit d'acquérir une participation de jusqu'à 75 % dans la propriété en contrepartie de paiements en espèces totalisant 1 017 500 \$ et de travaux d'exploration totalisant 16 575 000 \$ sur une période de huit ans. D'importants travaux d'exploration ont débuté en 2023 sur ces 2 ententes et se poursuivront en 2024.

Un des faits saillants des travaux d'exploration réalisés en 2023 fut certainement la découverte en partenariat (entente d'option) avec RTEC de minéralisations significatives en lithium sur notre propriété Galinée. Dykes de pegmatites à spodumène identifiés sur près de 600 mètres de long à l'indice Iceberg avec de hautes teneurs en échantillons choisis jusqu'à 7,2 % Li₂O ont été découverts durant la première phase de travaux. De nouveaux affleurements additionnels à spodumène ont aussi été trouvés à 500 mètres au sud et à 900 mètres au sud-ouest de l'indice Iceberg;

Des travaux de prospection réalisés à l'été de 2023 dans le cade de notre alliance stratégique avec SOQUEM dans la fosse du Labrador a permis de faire la découverte de plusieurs nouveaux horizons minéralisés en cuivre et en or à haute teneur. En 2022, des échantillons choisis de ce nouveau système minéralisé ont rapporté jusqu'à 25,6 % Cu, 4,9 g/t Au et 162 g/t Ag ainsi que 7,14 % Cu, 3,78 g/t Au et 33,5 g/t Ag. Le programme de l'été 2023 a permis la découverte de 6 nouvelles veines minéralisées en surface et de nombreux blocs erratiques contenant des minéralisations cuprifères et aurifères réparties sur une surface de 7km. 23 échantillons dont 9 en affleurement ont rapporté des teneurs > 0,1% Cu et 6 échantillons rapportant des teneurs > 1% Cu jusqu'à 20,4% Cu. Des travaux de suivi pour 2024, en cours d'approbation, incluront de l'échantillonnage de sols et de roches, du décapage, du rainurage et un levé géophysique de polarisation provoquée.

Les travaux de forage en Abitibi sur notre projet La Peltrie en partenariat avec Probe ont permis en 2022 la découverte d'un large système minéralisé en **Cu-Au-Ag-Mo sur un intervalle de 345,5 mètres titrant 0,2 % CuEq.**, qui demeure ouvert latéralement et en profondeur. Les récents travaux sur la propriété La Peltrie ont démontré avec succès le grand potentiel pour retrouver d'importants systèmes minéralisés en or et en cuivre. Des travaux de suivi en forage (2700m) sur cette nouvelle découverte ont été exécutés à la fin de l'été 2023 et les résultats d'analyse sont présentement en attente. Des discussions sont en cours présentement pour des travaux additionnels de forage en 2024 sur cette nouvelle découverte.

Les travaux de forage avec RTEC sur notre projet Tête Nord situé près de la ville de La Tuque ont permis la découverte au début 2023 d'une nouvelle zone (Santos) de Ni-Cu. La zone de Ni-Cu Santos a été découverte lors de la vérification en forage d'une anomalie électromagnétique VTEM. Le sondage de découverte (MDLD0015), a recoupé entre les profondeurs de 14 mètres et de 80 mètres le long du trou, plusieurs niveaux minéralisés en Ni-Cu contenus dans des horizons de gabbros altérés. Entre 20,11 et 22,79 mètres, le sondage avait recoupé 1,10% Ni et

Message aux actionnaires

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

0,71% Cu sur 2,68 mètres. Un peu plus profond entre 33,02 et 43,39 mètres, un intervalle minéralisé a rapporté 0,45% Ni et 0,18% Cu sur 10,37 mètres. Un deuxième court sondage a été complété en juillet 2023 sur la zone Santos à environ 50 mètres à l'ouest du sondage de découverte. Après avoir traversé 11,66 mètres de mort-terrain, le sondage MDLD0018 a recoupé une zone minéralisée titrant 0,33 % Ni, 0,12 % Cu sur 39,73 mètres entre 11,66 et 51,39 mètres le long du trou (voir le communiqué de presse de Midland daté du 12 octobre 2023). On y retrouve de très belles brèches magmatiques avec quelques passages décimétriques de sulfures semi-massifs, ce qui témoigne de la présence d'un système magmatique dynamique à Santos. Ces deux sondages MDLD0015 et MDLD0018 ont débuté directement dans la zone minéralisée dont l'épaisseur totale de cette zone n'est toujours pas connue et qui demeure ouverte dans toutes les directions. Des travaux de suivi en forage sont présentement en cours afin de tester l'extension en profondeur de l'indice Santos.

Finalement d'importants travaux d'exploration incluant des levés géophysiques et géochimiques et campagnes de prospection ont été réalisés durant l'été 2023 sur l'alliance stratégique Ni avec BHP dans le Grand Nord québécois (secteur de Kuujjuaq). Le programme d'exploration de 2023 qui a débuté en juillet 2023 s'est concentré sur une structure majeure d'ampleur crustale qui a été identifiée lors des levés régionaux magnétotellurique (« MT ») effectués en 2022. Cette structure, auparavant mal reconnue, est potentiellement favorable aux minéralisations en nickel-cuivre. Le programme de 2023 consistait en un levé de sédiments de lacs de 1 534 échantillons, un levé aéroporté électromagnétique Z-Tipper axis (« ZTEM ») ainsi que deux phases de cartographie et prospection qui ont été complétées en juillet et août. Les résultats sont en attente.

Voici les principaux faits saillants de notre dernière année d'activités :

- Nouvelles découvertes lithium avec Rio Tinto et Brunswick sur nos projets Galinée et Elrond;
- Nouvelle entente d'option avec Rio Tinto sur 10 projets lithium à la Baie-James (65,5M\$);
- Nouvelle entente d'option avec Barrick sur le projet aurifère Patris (17,5M\$);
- Découverte de nouveaux indices hautes teneurs Cu-Au avec SOQUEM dans la Fosse du Labrador;
- Levé ZTEM complété avec BHP sur l'Alliance Nunavik Ni-Cu; début phase 2 de prospection;
- Suivi en forage (2 700 m) sur La Peltrie avec Probe (0,21 % CuEq /345,5 m);
- Découverte d'une nouvelle zone minéralisée Ni-Cu Zone Santos (Tête Nord) avec RTEC;
- Extension d'un an pour la phase générative avec BHP avec un budget de 3,5M\$;
- Forage complété projet ADDP (7 600 m) sur les projets Patris-Laflamme-Héva-Adam;
- Levé de tills complété sur Nomans à l'ouest (60 km) de la découverte de Kenorland/Newmont;
- Au total, plus de 15 000 m de forage complété pendant l'année fiscale 2023.

Midland entend continuer d'explorer intensément en 2024 ses différents projets aurifères et de métaux critiques afin de découvrir des gisements de classe mondiale. Un autre ambitieux programme d'exploration similaire à celui de 2023 sera déployé sur les meilleurs projets et nouvelles découvertes réalisées récemment. Midland va continuer de générer plusieurs nouveaux projets et tenter de conclure rapidement d'autres ententes de partenariats en ce qui concerne les propriétés récemment acquises dans les dernières années. De plus, nous avons aussi continué d'accroître la visibilité de Midland durant 2023 en participant tout au long de l'année à de nombreux évènements promotionnels afin d'attirer de nouveaux actionnaires importants.

Midland entend aussi continuer à être à l'affût des excellentes opportunités d'affaires qui pourraient se présenter en 2024. Midland se trouve dans une très bonne situation financière avec plus de 8 M\$ en fonds de roulement ajusté au 1 décembre 2023, après avoir complété son placement privé de 2,7 M\$.

Au nom de la direction et du conseil d'administration, j'aimerais vous exprimer nos plus sincères remerciements pour votre confiance, patience et votre excellent support renouvelé durant l'année 2023. J'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux actionnaires qui se sont joints à nous durant l'année 2023. Midland est une compagnie qui compte sur un conseil d'administration de très grande qualité et sur une équipe technique dynamique, motivée et talentueuse qui mettra tout en œuvre en 2024 afin de réaliser une ou des découvertes significatives au Québec.

(s) Gino RogerGino Roger, P. ing.Président et chef de la direction

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Le présent rapport de gestion d'Exploration Midland inc. (« Midland » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société ainsi que celle de sa filiale à part entière Métaux de base Midland inc., pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société au 30 septembre 2023 (les « États Financiers ») préparés selon les normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») (les « IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations a été déposée électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada (www.sedar.com).

Abréviation	Période
Exercice 22	1 octobre 2021 au 30 septembre 2022
T1-23	1 octobre 2022 au 31 décembre 2022
T2-23	1 janvier 2023 au 31 mars 2023
T3-23	30 avril 2023 au 30 juin 2023
T4-23	1 juillet 2023 au 30 septembre 2023
Exercice 23	1 octobre 2022 au 30 septembre 2023
T1-24	1 octobre 2023 au 31 décembre 2023
T2-24	1 janvier 2024 au 31 mars 2024
T3-24	30 avril 2024 au 30 juin 2024
T4-24	1 juillet 2024 au 30 septembre 2024
Exercice 24	1 octobre 2023 au 30 septembre 2024

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

2. PERFORMANCE GLOBALE

L'Exercice 23 est une excellente année pour Midland par :

- Le niveau important de travaux sur ses propriétés pour 14,5 M\$ (8.2 M\$ durant l'Exercice 22);
- La signature et continuation de 14 partenariats dans une variété de commodités (or, cuivre, nickel et lithium);
- Les mètres forés : 15 139 mètres en 86 trous (3 861 mètres en 11 trous durant l'Exercice 22);
- La génération d'honoraires de gestion de projets de 314 971 \$ (210 412 \$ durant l'Exercice 22);
- L'encaissement de paiements en espèces ou la réception d'actions cotées pour un total de 950 000 \$ (incluant un paiement de 500 000 \$ de Rio Tinto Exploration Canada Inc. (« RTEC ») encaissé le 3 octobre 2023);
- L'enregistrement de produits d'intérêts à taux intéressants de 251 035 \$ (80 524 \$ durant l'Exercice 22).
- Les financements conclus couvrant au-delà du budget d'exploration annuel ainsi que le support de ses fidèles actionnaires.

Les paramètres sont en place pour, nous le souhaitons, réaliser la devise de Midland : révéler la prochaine découverte majeure au Québec.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

2.1 Faits saillant des travaux d'exploration durant l'Exercice 23

- Nouvelle découverte Cu-Au-Mo-Ag (0,21 % Éq.Cu / 345,5 mètres) avec Probe Gold Inc. (« Probe ») sur l'option La Peltrie et deuxième phase de forage complétée, analyses en attente;
- Découverte de structures à haute teneur (18,9 g/t Au) et de blocs (28,7 g/t Au) sur Laflamme et deux phases de forage complétées ;
- Nouvelle découverte haute teneur (Cu-Au) dans la fosse Labrador Alliance avec SOQUEM inc. (« SOQUEM »);
- Nouvelle découverte de Ni-Cu (Zone Santos) avec RTEC sur l'option Tête Nord et deuxième phase de forage qui débute;
- Nouvelle entente d'option avec RTEC pour le lithium sur 10 propriétés à la Baie-James, des levés d'imagerie et LiDAR complétés ;
- Nouvelle découverte jusqu'à 7,2 % Li₂O sur Galinée avec RTEC;
- Nouvelle entente d'option avec Société aurifère Barrick (« Barrick ») pour le projet aurifère Patris et levé héliporté VTEM complété et programme de forage à venir;
- Nouvelle entente d'option avec Brunswick Exploration Inc. (« Brunswick ») sur Mythril et Elrond pour le potentiel lithium ;
- Nouvelle découverte de pegmatites à spodumène sur Elrond avec Brunswick;
- Important levé magnétotellurique (« MT ») complété avec BHP Canada inc. (« BHP ») et un important programme de 3,5 M\$ complété pour l'Alliance Ni-Cu au Nunavik;
- Programmes de forage Abitibi Discovery Drilling Program (« ADDP ») complétés sur Patris, Heva, Adam et Laflamme.

A partir du mois de juin 2023, d'importants feux de forêt ont fait rage au Québec. Et durant l'été 2023, plusieurs secteurs de l'Abitibi, de la Côte-Nord et de la Baie-James avec des propriétés de Midland ont été affectés par des interdictions d'accès au sol et certaines routes d'accès ont également été fermées. Ces feux ont aussi réduit la disponibilité des hélicoptères. Ils ont été réquisitionnés pour combattre les feux et évacuer des résidents affectés, rendant ainsi les travaux d'exploration en régions éloignées, comme la Baie-James et le Nunavik, impossibles à compléter. La reprise des travaux s'est faite graduellement et les restrictions ont maintenant été levées. Voir section 4 pour plus de détails.

2.2 Fonds de roulement

Midland a un fonds de roulement ajusté¹⁾ de 4 613 449 \$ au 30 septembre 2023 (5 935 098 \$ au 30 septembre 2022), ce qui lui permettra de continuer son programme d'exploration et absorber ses frais d'administration pour au moins les deux prochaines années.

Le fonds de roulement ajusté¹⁾ est calculé comme suit :

	Au	Au
	30 septembre	30 septembre
	2023	2022
	\$	\$
Actifs courants	5 678 842	6 805 920
Passifs courants	(1 865 393)	(870 822)
Fonds de roulement	3 813 449	5 935 098
Placements – portion non courante	800 000	-
Fonds de roulement ajusté 1)	4 613 449	5 935 098

¹⁾ Midland a inclus une mesure non conforme aux IFRS soit le « fonds de roulement ajusté » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. Midland croit que cette mesure, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

2.3 Placements privés

2.3.1 Placement privés accréditifs

Les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 4 034 000 actions accréditives à 0,50 \$ chacune pour un produit brut total de 2 017 000 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 203 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs. De plus, les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 1 268 400 actions accréditives à 0,70 \$ chacune pour un produit brut total de 887 880 \$.

Les 16 et 30 novembre 2023, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 2 761 228 actions accréditives à 0,65 \$ chacune pour un produit brut total de 1 794 798 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 174 850 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs. De plus, le 30 novembre 2023, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 666 667 actions accréditives à 0,90 \$ chacune pour un produit brut total de 600 000 \$.

2.3.2 Placement privés

Dans le cadre d'un placement privé le 14 janvier 2022, BHP a maintenu son droit de participation à 5 % en acquérant 170 000 actions à un prix de 0,55 \$ par action pour un produit brut total de 93 500 \$. Dans des circonstances similaires le 23 janvier 2023, BHP a acquis 356 000 actions à un prix de 0,40 \$ par action pour un produit brut total de 142 400 \$. BHP détient ce droit de participation en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Le 1 décembre 2022, la Société a complété un placement privé de 1 450 000 actions à un prix de 0,40 \$ par action pour un produit brut total de 580 000 \$.

Le 16 novembre 2023, la Société a complété un placement privé de 666 666 actions à un prix de 0,45 \$ par action pour un produit brut total de 300 000 \$.

2.4 Données concernant les actions en circulation :

	Au 7 décembre 2023	Au 30 septembre 2023
	Nombre	Nombre
Actions ordinaires	86 870 758	82 776 197
Options d'achat d'actions	6 000 000	6 000 000
	92 870 758	88 776 197

2.5 Nouvelles ententes avec partenaires et mises à jour

2.5.1 Entente d'option avec Brunswick sur Mythril et Elrond

Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Brunswick en vertu de laquelle Brunswick a l'option d'acquérir les droits d'exploration pour les minéraux critiques incluant le lithium (mais excluant le cuivre, le nickel, le zinc, le plomb, l'or, l'argent, le platine et le palladium) sur les propriétés Mythril et Elrond.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

En vertu de cette nouvelle entente, Brunswick peut acquérir un intérêt indivis initial de 50 %, l'option 1, dans les propriétés, sur une période de trois ans et aux conditions suivantes :

	Engagement	Paiements Encagement		Dépenses d'e	exploration
	en espèces	en actions	Complété	Engagement	Complété
	\$		\$	\$	\$
À la signature (complété)	25 000	25 000 ¹⁾	50 000	-	-
Le ou avant le 22 novembre 2023 ²⁾	50 000	50 000	-	300 000	272 511
Le ou avant le 22 novembre 2024	70 000	70 000	-	300 000	-
Le ou avant le 22 novembre 2025	-	210 000	-	900 000	-
Total	145 000	355 000	50 000	1 500 000	272 511

^{1) 62 500} actions de Brunswick reçues

De plus, Brunswick peut gagner un intérêt indivis additionnel de 35 % dans les propriétés, l'option 2, sur une période additionnelle de deux ans et aux conditions suivantes:

- Contrepartie globale de 200 000 \$ payable selon l'échéancier suivant: 1er anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick; 2e anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick;
- Exigence relative à l'engagement d'une somme globale additionnelle de 2 000 000 \$ en dépenses d'exploration, en espèces ou en actions, au choix de Brunswick, selon l'échéancier suivant : 1^{er} anniversaire après avoir exercé l'option 1: montant de 1 000 000 \$; et 2^e anniversaire après avoir exercé l'option 1: montant additionnel de 1 000 000 \$.

Toute émission d'actions de Brunswick durant l'option 1 et l'option 2 est assujettie d'un prix minimum de 0,24 \$ l'action.

Si Brunswick exerce l'option 1 et 2, elle détiendrait un droit de premier refus sur l'intérêt indivis de 15 % conservé par la Société et la Société ne serait pas tenue de participer aux dépenses d'exploration et de développement jusqu'à la construction d'une mine pour extraire tous les métaux ou minéraux sauf les métaux précieux (or, platine, palladium et argent) et les métaux de base (cuivre, zinc, nickel et plomb).

2.5.2 Entente d'option avec Barrick sur Patris

Le 11 mai 2023, la Société a signé une entente d'option définitive avec une filiale indirecte à part entière de Barrick en vertu de laquelle Barrick peut acquérir une participation de 75 % dans la propriété Patris en contrepartie de paiements en espèce totalisant 1 017 500 \$ et de travaux d'exploration pour un montant total de 16 575 000 \$, sur une période de huit ans, incluant un engagement ferme de 3 000 000 \$, sur une période de quatre ans. Barrick est l'opérateur. Voici les faits saillants des engagements pour l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % et former une coentreprise :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'e	xploration
	Engagement	Complété	Engagement	Complété
	\$	\$	\$	\$
À la signature d'une entente définitive	50 000	50 000	-	-
Le ou avant le 11 mai 2024	60 000	-	500 000	369 974
Le ou avant le 11 mai 2025	77 500	-	-	-
Le ou avant le 11 mai 2026	95 000	-	-	-
Le ou avant le 11 mai 2027	110 000	-	3 500 000	-
Total	392 500	50 000	4 000 000	369 974

Au cours des deux années suivantes, Barrick pourra acquérir une participation additionnelle de 9 % dans la coentreprise, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements en espèces totalisant 265 000 \$ et de dépenses d'exploration d'au moins 2 000 000 \$.

²⁾ Le paiement en espèce de 50 000 \$ et l'émission de 48 544 actions de Brunswick évaluées à 50 000 \$ ont été complétés avant le 22 novembre 2023.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Enfin, au cours des deux années subséquentes, Barrick pourra acquérir une participation additionnelle de 15 % dans la coentreprise, portant sa participation totale à 75 %, en contrepartie de paiements en espèces totalisant 360 000 \$ et de dépenses d'exploration d'au moins 10 575 000 \$.

Si Barrick n'exerce pas ou ne mène pas à terme la première option de financement de la coentreprise ou la deuxième option de financement de la coentreprise, les participations dans la coentreprise seront assujetties à tout ajustement subséquent des participations apporté conformément aux modalités de financement proportionnel et de dilution prévues à l'entente de coentreprise. La dilution d'une participation dans la coentreprise à moins de 10 % entraînera la conversion de la participation dans la coentreprise en une redevance de 2 % des produits nets d'affinage (« NSR ») assortie d'un droit de rachat de 50 % de la redevance (1 % NSR) pour la somme de 1 500 000 \$.

2.5.3 Entente d'option avec RTEC pour le lithium à la Baie-James

Le 13 juin 2023, la Société a signé une entente d'option avec RTEC pour 10 propriétés de lithium dans la région de la Baie-James incluant Corvette, Mythril-Est, Chisaayuu, Galinée, Moria, Shire, Komo, Warp, Sulu et Picard (les « Propriétés de Lithium »).

En vertu de l'entente d'option, RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans les Propriétés de Lithium sur une période de 5 ans, en honorant les conditions suivantes :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'	exploration
	Engagement	Complété	Engagement	Complété
	\$	\$	\$	\$
Paiement initial	500 000	500 000 ¹⁾	-	-
Le ou avant le 24 août 2024	100 000	-	-	-
Le ou avant le 24 août 2025	100 000	-	_	-
Le ou avant le 24 août 2026	100 000	-	-	-
Le ou avant le 24 août 2027	100 000	-	-	-
Le ou avant le 24 août 2028	100 000	-	14 500 000	817 383
Total	1 000 000	500 000	14 500 000	817 383

¹⁾ Reçu le 3 octobre 2023

Les dépenses d'exploration totalisant 14 500 000 \$ incluent un engagement ferme à dépenser de 2 000 000 \$ au cours des 18 premiers mois.

Après avoir acquis une participation initiale de 50 % dans les Propriétés de Lithium, RTEC aura la possibilité d'augmenter sa participation dans les Propriétés de Lithium à 70 % (la deuxième option) sur une période de cinq ans suite à l'exercice de la première option en complétant des dépenses d'exploration totalisant un montant additionnel de 50 000 000 \$ (pour un total de 64 500 000 \$ de travaux d'exploration selon l'entente d'option).

Si RTEC acquiert une participation dans les Propriétés de Lithium, les parties formeront une coentreprise et contribueront aux programmes de travaux d'exploration au prorata de leur participation. Si la participation d'une partie est diluée à moins de 10 %, elle sera convertie en une redevance de 2 % NSR, dont la moitié peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 2 000 000 \$.

RTEC est l'opérateur pour la première et deuxième option de l'entente.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

2.5.4 Mise à jour sur les redevances d'Altius Resources Inc. et sa filiale Altius Royalties Corp. (« Altius »)

Le 10 février 2017, la Société a signé une lettre d'entente afin de créer une alliance stratégique avec Altius (l'« Alliance Altius »). Le 12 février 2019, les parties ont conjointement pris la décision de mettre fin à l'Alliance Altius. Les projets désignés en vertu de l'Alliance Altius (Elrond, Gondor, Helms Deep, Isengard, Minas Tirith, Moria, Shire, Mythril et Fangorn) conservent une redevance NSR de 1 % en faveur d'Altius, sur les claims qui étaient actifs au moment de leur désignation, tel que réitéré dans les ententes de redevance signées les 12 et 19 juin 2023.

2.5.5 Mise à jour sur le droit de première offre (« DDPO ») de BHP sur Mythril

Le 17 avril 2019, la Société a signé une convention de placement avec BHP en vertu de laquelle BHP a un DDPO à l'égard du projet Mythril si la Corporation devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation. Le 8 mai 2023, un amendement à cette convention de placement a été signé en vertu duquel les claims inclus dans l'entente d'option avec RTEC sur Baie-James Lithium ne sont plus assujettis au DDPO à l'égard du projet Mythril.

2.5.5 Liste des ententes avec partenaires

Au 30 septembre 2023, les propriétés suivantes étaient sous ententes de partenariat :

Casault Wallbridge Mining Company Ltd (« Wallbridge »)

Gaudet ProbeLa Peltrie Probe

• Laflamme Mines Abcourt inc. (« Abcourt »)

Maritime Cadillac
 Mines Agnico Eagle Itée (« Agnico Eagle »)

Patris Barrick
 Tête Nord RTEC
 BJ Lithium RTEC

JV Éléonore Corporation Exploration minière de minéraux énergétiques (« EEM »)

• LaSalle Cosmos Exploration Ltd (« Cosmos")

Mythril et Elrond Brunswick
 Alliance BHP Ni BHP
 Fosse du LabradorSOQUEM

Soissons
 Fonds d'exploration minière du Nunavik (« NMEF »)

2.6 Initiatives en développement durable, certification, santé et sécurité

Politique de développement durable

La Société a une politique de développement durable afin de créer de la valeur à long terme dans le cadre de l'exploration minière, l'extraction de ressources minérales et la production de métaux. La Société travaille en collaboration avec toutes les parties prenantes afin de s'assurer que les principes de gouvernance, santé et sécurité, environnement, droits des personnes, communauté et transparence soient respectés et exemplaires dans toutes nos activités.

Certification ECOLOGO® UL 2723

La Société est dans le processus d'accréditation afin d'obtenir la certification ECOLOGO® UL 2723 pour l'exploration minière. Cette certification favorise l'application des meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques dans l'industrie de l'exploration minière. La Société a déposé tous les documents nécessaires durant le T2-23 et est en attente pour l'audit informatisé.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Santé et sécurité au travail :

Durant le T3-23, une mise à jour du plan de mesure d'urgence a été faite par Urgence industrielle Dan Ouellet inc. qui a poursuivi son mandat d'accompagnement et une formation sur les mises à jour du guide avec toute l'équipe a été effectuée. De plus, découlant de cette formation, des rencontres Santé & Sécurité mensuelles ont été instaurées dans une perspective d'amélioration continue pour diminuer les risques d'accident. Aucun accident majeur avec perte de temps ou dommage matériel n'a été rapporté pour l'Exercice 23.

3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En tant qu'opérateur, Midland a effectué des travaux d'exploration totalisant 7 208 440 \$ (5 068 401 \$ durant l'Exercice 22) sur ses propriétés dont 3 304 307 \$ a été rechargé aux partenaires (2 244 701 \$ durant l'Exercice 22). Les partenaires opérateurs ont dépensé 7 272 648 \$ en travaux d'exploration (3 114 180 \$ durant l'Exercice 22). Enfin, la Société a investi 564 707 \$ (510 255 \$ durant l'Exercice 22) pour compléter l'acquisition et le maintien de plusieurs propriétés au Québec, dont 96 196 \$ a été rechargé aux partenaires (28 495 \$ durant l'Exercice 22).

Pour l'Exercice 23, la Société a enregistré une perte de 1 109 216 \$ comparativement à 1 900 085 \$ pour l'Exercice 22.

Les honoraires de gestion de projets ont augmenté à 314 971 \$ (210 412 \$ pour l'Exercice 22). L'alliance avec BHP a démarré en août 2020 générant la majeure partie des honoraires de gestion de projets. De plus, l'alliance avec SOQUEM pour la Fosse du Labrador a démarré en février 2021

Les charges opérationnelles ont diminué à 2 839 391 \$ pour l'Exercice 23 comparativement à 3 000 883 \$ pour l'Exercice 22 et voici l'explication des principales variations :

- Conférences et relations avec les investisseurs: 237 399 \$ (285 318 \$ pour l'Exercice 22). Midland a engagé Communications Financières Renmark inc. (« Renmark ») afin de fournir des services de relations aux investisseurs en contrepartie d'un frais mensuel de 6 000 \$ pour la période du 1er mars 2022 au 30 septembre 2022 et n'a pas retenu leurs services durant l'Exercice 23.
- Honoraires professionnels : 414 018 \$ (304 373 \$ pour l'Exercice 22). La Société a signé et mise en place plusieurs ententes avec des partenaires d'envergure nécessitant l'apport de ses professionnels au niveau légal et comptable.
- Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation: 976 731 \$ (1 208 289 \$ pour l'Exercice 22). Les radiations proviennent de Gatineau pour 343 302 \$, Turgeon pour 202 562 \$, Jeremie pour 135 855 \$ et Guyberry pour 76 181 \$ (Pallas pour 694 694 \$ durant l'Exercice 22). De plus, la Société a enregistré des dépréciations partielles à la suite de l'abandon de certains claims principalement sur Jouvex pour 52 089 \$, JV Éléonore pour 49 848 \$ et Laflamme pour 35 053 \$ (BJ Éléonore pour 65 614 \$, BJ Or pour 59 796 \$, Mythril pour 190 066 \$ et Willbob pour 110 837 \$ durant l'Exercice 22). Voir la section 4 pour plus de détails.

La Société a reçu des actions cotées dans le cadre d'ententes sur ses propriétés d'exploration. Une variation de la juste valeur des actions cotées a été enregistrée comme suit :

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Brunswick	30 730	-
Probe	3 181	(10 631)
Métaux Niobay inc.	(5 000)	(29 000)
	28 911	(39 631)

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

La variation de la juste valeur sur les actions de Brunswick de 30 730 \$ durant l'Exercice 23 est en fait un gain réalisé sur la vente des 62 500 actions reçues. La variation sur les actions de Probe comprend un gain réalisé de 25 217 \$ sur la vente de 35 423 actions durant l'Exercice 22.

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 1 140 043 \$ (856 355 \$ pour l'Exercice 22) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en novembre et décembre 2022 (décembre 2021 durant l'Exercice 22). Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre et décembre 2022 ont été réalisés avant le 30 septembre 2023. Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre 2022 et ont été complétés avant le 31 décembre 2022.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 23	Solde 30 sept. 2022	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi													
Abitibi Au	7 383	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 383
Adam	446 046	174 330	-	297 424	21 266	493 020	2 759	-	-	-	-	495 779	941 825
Casault Au	2 054 569	8 450	-	17 424	-	25 874	-	(25 874)	-	(130 000)	-	(130 000)	1 924 569
Fleuribleu	54 823	7 641	-	-	-	7 641	786	-	(171)	-	-	8 256	63 079
Gaudet	714 630	(2 555)	32 557	145	-	30 147	3 199	-	(3 099)	-	-	30 247	744 877
Guyberry	67 004	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(67 004)	(67 004)	-
Heva Au	371 453	6 545	-	47 917	7 351	61 813	-	-	-	-	-	61 813	433 266
Jeremie	121 140	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(121 140)	(121 140)	-
Jouvex Au	733 296	17 980	48 280	-	-	66 260	1 747	-	(608)	-	-	67 399	800 695
La Peltrie Au	1 045 108	19 323	-	1 119	-	20 442	-	(20 442)	-	(75 000)	-	(75 000)	970 108
Lac Esther	73 927	7 521	66 590	-	-	74 111	-	-	(30 832)	-	-	43 279	117 206
Laflamme Au	3 345 909	139 726	-	644 754	165 358	949 838	15 051	-	(61 291)	-	-	903 598	4 249 507
Lewis	581 524	41 460	-	-	1 838	43 298	1 855	-	(9 805)	-	-	35 348	616 872
Mar.Cadillac Au	499 918	2 323	-	-	-	2 323	-	-	-	-	-	2 323	502 241
Mistaouac	422 236	12 407	61 390	-	-	73 797	1 333	-	(27 275)	-	-	47 855	470 091
Nickel Square	4 337	14 670	34 300	-	-	48 970	2 024	-	-	-	-	50 994	55 331
Nomans	108 154	70 269	127 895	-	33 176	231 340	823	-	(97 470)	-	-	134 693	242 847
Noyelles	183 813	8 958	-	-	-	8 958	943	-	-	-	-	9 901	193 714
Olga	571	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	571
Patris Au	679 420	101 322	-	620 085	109 869	831 276	12 022	(2 663)	-	-	-	840 635	1 520 055
Samson	1 992 857	20 106	60 925	727	5 421	87 179	678	· -	(1 045)	-	-	86 812	2 079 669
Turgeon	202 050	-	-	-	-	-	-	-		-	(202 050)	(202 050)	-
Wawagosic	32 949	-	-	-	-	-	-	-	-	-	· -		32 949
Grenville													
Gatineau	318 031	23	-	754	-	777	-	-	-	-	(318 808)	(318 031)	-
Tête Nord	97 535	9 612	-	-	-	9 612	-	(9 612)	-	-	` -	` -	97 535
WeedonCuZnAu	903 534	3 565	-	-	-	3 565	-	`	-	-	-	3 565	907 099
Baie-James													
BJ Eleonore Au	1 858 875	_	_	_	_	_	589	_	_	_	_	589	1 859 464
BJ Li RTEC	-	11 820	116 025	_	_	127 845	-	(127 845)	_	_	_	-	-
Elrond	204 254	9 956	-	_	_	9 956	720	-	(443)	_	_	10 233	214 487
Fangorn	15 950	-	_	_	_	-	-	_	-	_	_	-	15 950
Galinée ¹⁾	288 121	44 757	_	_	_	44 757	_	_	(2 065)	_	_	42 692	330 813
Helms	65 026	-	_	_	_	-	_	_	(= 555)	_	_		65 026
JV Eleonore Au	617 865	_	66 520	_	_	66 520	_	(33 260)	_	_	_	33 260	651 125
Komo	112 868	28 785	-	_	_	28 785	_	(55 255)	(799)	_	_	27 986	140 854
Lasalle ¹⁾	239 803	81	_	_	_	81	_	_	(.35)	_	_	81	239 884
McDuff	35 213	01				01						-	35 213

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 23	Solde 30 sept. 2022	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Moria	148 555	6 100	-	-	-	6 100	-	-	(92)	-	-	6 008	154 563
Mythril	6 086 996	65 329	154 549	9 408	989	230 275	3 037	-	51 983	-	-	285 295	6 372 291
Mythril BRW	-	2 292	-	-	-	2 292	-	(2 292)	-	-	-	-	-
Shire	329 206	20 959	-	-	-	20 959	-	-	(667)	-	-	20 292	349 498
Wookie	27 681	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27 681
Nord													
BHP Ni	-	923 778	1 330 077	-	412 053	2 665 908	-	(2 665 908)	-	-	-	-	-
Fosse Labrador	687 469	202 311	3 000	-	25 987	231 298	11 485	(109 091)	-	-	-	133 692	821 161
Nachicapau	-	634 968	-	-	-	634 968	-	(307 330)	(70 255)	-	-	257 383	257 383
Soissons	106 746	3 524	-	-	-	3 524	-		-	-	-	3 524	110 270
Soissons Nmef	129 643	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	129 643
Willbob Au	3 305 386	30 731	-	34 200	-	64 931	-	-	(243)	-	-	64 688	3 370 074
TOTAL	29 321 874	2 649 067	2 102 108	1 673 957	783 308	7 208 440	59 051	(3 304 317)	(254 177)	(205 000)	(709 002)	2 794 995	32 116 869

¹⁾ Avant l'Exercice 23, les propriétés Galinée et Lasalle étaient groupées sous la propriété BJ Or.

Exploration Midland inc.Rapport de gestion Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 22	Solde 30 sept. 2021	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2022
A	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi Abitibi Au		7 474				7 474			(01)			7 383	7 383
	-	7 474	-	-	-		-	-	(91)	-	-		
Adam	415 688	20 040	-	-	10 010	30 050	499	0	(191)	(400.050)	-	30 358	446 046
Casault Au	2 164 225	4 865	40 440	11 501	-	16 366	4.054	(16 366)	(050)	(109 656)	-	(109 656)	2 054 569
Fleuribleu	3 915	3 588	46 119	4.047	-	49 707	1 854	(4.700)	(653)	-	-	50 908	54 823
Gaudet	631 744	45 784	42 372	4 947	5 101	98 204	3 213	(1 738)	(16 793)	-	-	82 886	714 630
Guyberry	65 182	-	2 750	-	700	2 750	-	-	(928)	-	-	1 822	67 004
Heva Au	278 508	601	92 034	300	739	93 674	-	-	(729)	-	-	92 945	371 453
Jeremie	121 140	-	-	-	-		-	-	(0.074)	-	-	-	121 140
Jouvex Au	685 020	41 455	-	-	10 692	52 147	-	-	(3 871)	-	-	48 276	733 296
La Peltrie Au	1 106 671	6 950	-	1 049	-	7 999	-	(7 999)	- -	(61 563)	-	(61 563)	1 045 108
Lac Esther	74 109	-			-	<u>-</u>		-	(182)	-	-	(182)	73 927
Laflamme Au	3 118 720	85 244	94 420	18 019	28 996	226 679	1 452	-	(942)	-	-	227 189	3 345 909
Lewis	306 302	106 449	109 485	1 511	63 558	281 003	4 947	-	(10 728)	-	-	275 222	581 524
Mar.Cadillac Au	499 918	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	=	499 918
Mistaouac	414 648	6 064	712	-	313	7 089	499	-	-	-	-	7 588	422 236
Nickel Square	-	4 337	-	-	-	4 337	-	-	-	-	-	4 337	4 337
Nomans	11 212	125 329	-	-	19 499	144 828	1 947	-	(49 833)	-	-	96 942	108 154
Noyelles	3 840	69 691	101 857	-	12 149	183 697	2 225	-	(5 949)	-	-	179 973	183 813
Olga	-	571	-	-	-	571	-	-	-	-	-	571	571
Patris Au	362 825	68 710	226 305	5 366	17 264	317 645	2 336	-	(3 386)	-	-	316 595	679 420
Samson	1 959 727	18 178	24 211	827	5 140	48 356	4 833	-	(20 059)	-	-	33 130	1 992 857
Turgeon	202 050	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	202 050
Wawagosic	32 949	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32 949
Grenville													
Gatineau	274 914	54 215	-	711	-	54 926	-	(201)	(11 608)	-	-	43 117	318 031
Tête Nord	81 274	13 979	-	-	5 188	19 167	-	-	(2 906)	-	-	16 261	97 535
WeedonCuZnAu	901 401	3 107	-	-	-	3 107	499	-	(1 473)	-	-	2 133	903 534
Baie-James													
BJ Eleonore Au	1 793 168	66 833	-	-	2 069	68 902	1 390	-	(4 585)	_	-	65 707	1 858 875
BJ Or	496 698	31 214	-	-	7 511	38 725	-	-	(7 499)	-	-	31 226	527 924
Elrond	140 885	60 256	-	-	3 178	63 434	2 027	-	(2 092)	-	-	63 369	204 254
Fangorn	15 950	-	-	-	-	-	-	-	· -	-	-	-	15 950
Helms	65 026	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 026
JV Eleonore Au	617 865	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	617 865
Komo	64 243	49 087	_	-	-	49 087	_	_	(462)	_	-	48 625	112 868
McDuff	35 213	-	-	-	-	-	-	_	-	_	-	-	35 213
Moria	134 573	13 982	_	_	_	13 982	_	_	_	_	_	13 982	148 555

Exploration Midland inc.Rapport de gestion Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 22	Solde 30 sept. 2021	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mythril	5 842 099	276 571	-	9 203	7 355	293 129	6 015	-	(54 247)	-	-	244 897	6 086 996
Shire	243 885	85 321	-	-	-	85 321	-	-	-	-	-	85 321	329 206
Wookie	27 110	571	-	-	-	571	-	-	-	-	-	571	27 681
Nord													
BHP Ni	-	745 357	1 063 375	-	28 965	1 837 697	-	(1 837 697)	-	-	-	-	-
Fosse Labrador	243 476	709 362	66 878	-	87 520	863 760	6 397	(380 352)	(45 812)	-	-	443 993	687 469
Pallas	542 649	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(542 649)	(542 649)	-
Soissons	106 746	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	106 746
Soissons Nmef	101 998	30 090	-	-	-	30 090	-	(348)	(2 097)	-	-	27 645	129 643
Willbob Au	3 240 131	35 012	-	33 500	5 415	73 927	-	-	(8 672)	-	-	65 255	3 305 386
Génération	37 318	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(37 318)	(37 318)	-
TOTAL	27 465 015	2 790 287	1 870 518	86 934	320 662	5 068 401	40 133	(2 244 701)	(255 788)	(171 219)	(579 967)	1 856 859	29 321 874

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Frais d'exploration et d'évaluation	Act	tuel Exercice 2	22	Act	uel Exercice	23	Bud	lget Exercice	23 ¹⁾	В	udget Exercice	24
Propriétés	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Détenue à 100 % par Midla	*	•	*	*	*	*	Ψ	Y	*	•	*	Ψ
Abitibi Or	8 130	_	8 130	_	_	_	5 000	_	5 000	_	_	_
Adam	30 050		30 050	493 020	_	493 020	455 000	_	455 000	5 000	_	5 000
Fleuribleu	49 707	_	49 707	7 641	_	7 641	5 000	_	5 000	-	_	-
Guyberry	2 750	_	2 750		_		-	_	-	_	_	_
Heva Au	93 674		93 674	61 813	_	61 813	70 000	_	70 000	7 000	_	7 000
Jeremie	-	_	-	-	_	-	4 000	_	4 000	-	_	. 000
Jouvex	52 147	_	52 147	66 260	_	66 260	65 000	_	65 000	30 000	_	30 000
Lac Esther	-	_	-	74 111	_	74 111	95 000	_	95 000	7 000	_	7 000
Lewis	281 003	_	281 003	43 298	_	43 298	50 000	_	50 000	500 000	_	500 000
Mistaouac	7 089		7 089	73 797	_	73 797	75 000	_	75 000	25 000	_	25 000
Molion	7 000	_	7 000	-	_	-	70 000	_	70 000	50 000	_	50 000
Nickel Square	4 337	_	4 337	48 970	_	48 970	100 000	_	100 000	300 000	_	300 000
Nomans	144 828		144 828	231 340	_	231 340	250 000	_	250 000	150 000	_	150 000
Noyelles	183 697	_	183 697	8 958	_	8 958	15 000	_	15 000	55 000	_	55 000
Olga	571		571	0 330		0 330	13 000	_	13 000	33 000		33 000
Patris	317 645		317 645	828 613	_	828 613	840 000	-	840 000	_		_
Samson	48 356		48 356	87 179	_	87 179	100 000	_	100 000	_	_	_
Valmond	40 000	_	40 000	07 173	_	0/ 1/3	5 000	_	5 000	4 000	_	4 000
Vezza	_	_	_	_	_	_	3 000	_	3 000	9 000	_	9 000
Gatineau Zn	309		309	777		777	5 000	-	5 000	3 000		3 000
Palatin	309	-	309	111	-	-	5 000	-	5 000	-	-	-
Tête Nord	- 19 167		19 167	_	-	-	3 000	-	3 000	-	-	-
Weedon Cu-Zn-Au	3 107	-	3 107	3 565	-	3 565	10 000	-	10 000	115 000		- 115 000
BJ Éléonore Au	68 902		68 902	3 303			20 000		20 000	60 000		60 000
				-	-	-	20 000	-		60 000	-	60 000
BJ Or	38 725		38 725	0.056	-	0.056	F 000	-	- - 000		-	60.000
Elrond	63 434	-	63 434	9 956	-	9 956	5 000 5 000	-	5 000 5 000	60 000	_	60 000
Fangorn Calinda	-	-	-	44 757	-	44757		-		-	-	-
Galinée	-	-	-	44 757	-	44 757	30 000	-	30 000	-	-	-
Helms	40.007	-	40.007	- 20 705	-	-	5 000	-	5 000	-	-	-
Komo	49 087	-	49 087	28 785	-	28 785	-	-	-	-	-	-
Lasalle	-	-	-	81	-	81	- 000	-		-	-	-
McDuff	-	-	-	-	-	-	5 000	-	5 000	-	-	-
Minas Tirith	675		675	C 400	-	- 0.400	- 000	-	- -	-	-	-
Moria Moria	13 982		13 982	6 100	-	6 100	5 000	-	5 000	400.000	-	400.000
Mythril	293 129	-	293 129	230 275	-	230 275	145 000	-	145 000	120 000	-	120 000
Shire	85 321	-	85 321	20 959	-	20 959	-	-	-	-	-	-
Tilly	-	-	- 	-	-	-	-	-	-	60 000	-	60 000
Wookie	571	-	571	-	-		-	-	-	50 000	-	50 000
Nachicapau Dallar FOD	400		400	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pallas EGP	-	-	-	600	-	600	40.000	-	40.000	-	-	-
Soissons		-	-	3 524	-	3 524	10 000	-	10 000	-	-	-
Willbob	73 927	-	73 927	64 931	-	64 931	30 000	-	30 000	80 000	-	80 000
Générations de projet	-	-	-	14 876	-	14 876	40 000	-	40 000	159 000	-	159 000
	1 934 720	-	1 934 720	2 454 186	-	2 454 186	2 454 000	-	2 454 000	1 846 000	-	1 846 000

Exploration Midland inc.Rapport de gestion Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Frais d'exploration et d'évaluation			Actuel Exercice 23		Budget Exercice 23 ¹⁾			Budget Exercice 24				
Propriétés	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Option												
BJ Lithium RTEC	-	-	-	-	804 598	804 598	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
Casault - Wallbridge	-	721 850	721 850	-	1 093 616	1 093 616	-	1 200 000	1 200 000	-	1 000 000	1 000 000
La Peltrie – Probe	-	1 291 562	1 291 562	-	1 298 992	1 298 992	-	1 000 000	1 000 000	-	1 100 000	1 100 000
Lasalle – Cosmos	-	-	-	-	288 374	288 374	-	500 000	500 000	-	250 000	250 000
Mythril-Elrond – Brunswick	-	-	-	-	274 803	274 803	-	300 000	300 000	-	300 000	300 000
Patris – Barrick	-	-	-	-	372 637	372 637	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
Tête Nord – RTEC	-	843 605	843 605	-	3 260 548	3 260 548	-	3 200 000	3 200 000	-	1 200 000	1 200 000
	-	2 857 017	2 857 017	-	7 393 568	7 393 568	-	6 200 000	6 200 000	-	6 850 000	6 850 000
Co-entreprise												
BHP Ni – Alliance	-	1 837 697	1 837 697	-	2 665 908	2 665 908	-	3 800 000	3 800 000	-	400 000	400 000
Fosse Lab SOQUEM 50%	483 408	483 409	966 817	449 845	449 847	899 692	650 000	650 000	1 300 000	490 000	490 000	980 000
Gatineau JV 50%	54 416	54 416	108 832	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaudet-Fenelon – Probe 50%	96 466	96 599	193 065	30 147	34 382	64 529	60 000	60 000	120 000	5 000	5 000	10 000
JV Eleonore Osisko 50%	-	-	-	33 260	33 260	66 520	40 000	40 000	80 000	195 000	195 000	390 000
Laflamme Au- Abcourt 17,7%	226 679	-	226 679	949 838	-	949 838	925 000	-	925 000	295 000	-	295 000
Maritime-Cadillac AEM 51%	-	-	-	2 323	-	2 323	5 000	-	5 000	-	-	-
Soisson NMEF 50%	29 742	29 743	59 485	-	-	-	50 000	50 000	100 000	45 000	45 000	90 000
	890 711	2 501 864	3 392 575	1 465 413	3 183 397	4 648 810	1 730 000	4 600 000	6 330 000	1 030 000	1 135 000	2 165 000
Grand total	2 825 431	5 358 881	8 184 312	3 919 599	10 576 965	14 496 564	4 184 000	10 800 000	14 984 000	2 876 000	7 985 000	10 861 000

¹⁾ Mise à jour le 18 juillet 2023

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Concernant le tableau de la page précédente :

- Lorsque les travaux sont effectués et payés par les partenaires, les dépenses ne sont pas incluses dans les livres comptables de Midland. Le tableau de la page précédente présente tous les travaux effectués sur les propriétés de Midland incluant les travaux payés et exécutés par les partenaires opérateurs.
- Ce tableau n'inclut pas la rémunération à base d'actions capitalisée.

Gino Roger, ingénieur géologue, président et chef de la direction de Midland, une personne qualifiée selon la Norme canadienne 43-101, a révisé les informations techniques incluses dans le présent rapport de gestion.

ABITIBI

4.1 Abitibi Or (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété est composée de 15 claims couvrant une superficie de 846 hectares incluant cinq propriétés situées dans le secteur du Lac Nicobi et aussi dans les feuillets SNRC 31N14, 32C03, 32G03, 32G05.

Travaux effectués sur les propriétés

Des travaux de compilations ont été effectués sur le secteur Lac Nicobi.

4.2 Adam (Cu-Au)

Description de la propriété

La propriété Adam est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à environ 65 kilomètres à l'ouest de la ville de Matagami. Au 30 septembre 2023, elle comprend un total de 130 claims couvrant une superficie d'environ 7 229 hectares en Abitibi, Québec.

La propriété Adam a un fort potentiel en or et en cuivre et est située à environ 15 kilomètres à l'est de la zone B26 qui est détenue par SOQUEM et à environ 20 kilomètres à l'est de l'ancienne mine Selbaie qui a produit historiquement 56,5 MT à des teneurs de 1,9 % Zn, 0,9 % Cu, 38,0 g/t Ag et 0,6 g/t Au.

La Société a abandonné certains claims et procédé à une dépréciation partielle de 13 032 \$ des coûts de propriétés durant le T3-23.

Travaux effectués sur les propriétés

Un sondage de 295,0 mètres a été complété durant le T2-23 afin de tester une anomalie obtenue dans un forage historique. Plusieurs niveaux de chert minéralisés en pyrite et pyrrhotite ont été intersectés. Aucun résultat significatif n'a été obtenu.

Durant le T3-23, deux sondages additionnels pour tester des conducteurs VTEM et leur potentiel pour le cuivre-or ont été complétés pour un total de 438,0 mètres. Le meilleur résultat a été obtenu dans le sondage ADM-23-02 qui a rapporté une zone faiblement anomale en or (50 à 60 ppb Au) entre 176,8 et 180,0 mètres. Cette zone correspond à une zone de pyrite semi-massive dans une unité de mudrocks.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

4.3 Casault (Au), entente d'option avec Wallbridge, opéré par Wallbridge

Description de la propriété

La propriété Casault est située à environ 40 kilomètres à l'est du projet de Detour Lake au nord de la ville de La Sarre en Abitibi et au 30 septembre 2023 est composée de 327 claims couvrant une superficie d'environ 18 002 hectares. Certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») ; Midland peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance.

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge, amendée le 4 novembre 2022 et le 29 septembre 2023, en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie des termes suivants :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'exploration		
	Engagement	Complété	Engagement	Complété	
	\$	\$	\$	\$	
À la signature	100 000	100 000	-	-	
Le ou avant le 30 juin 2021	110 000	110 000	750 000	750 000	
Le ou avant le 30 juin 2022	110 000	110 000	1 000 000	1,000,000	
Le ou avant le 30 juin 2023	130 000	130 000	-	-	
Le ou avant le 31 décembre 2023	-	-	1 250 000	1 250 000	
Le ou avant le 30 juin 2024	150 000	-	-	-	
Le ou avant le 30 juin 2025	-	-	2 000 000	35 663	
Total	600 000	450 000	5 000 000	3 035 663	

Wallbridge est l'opérateur.

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Wallbridge aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 6 000 000 \$.

Travaux effectués sur la propriété

Durant le T3-23, Wallbridge a complété un programme d'échantillonnage de till (levé Sonic) dans la partie est de la propriété. Les résultats finaux ont été reçus et une interprétation des résultats est en cours. L'interprétation préliminaire des résultats montrent la présence d'une nouvelle anomalie aurifère dans les tills dans quelques forages situés près de la faille Sunday Lake. D'autres travaux d'interprétation additionnels sont en cours afin de mieux définir l'importance de cette anomalie.

4.4 Fleuribleu (Au)

Description de la propriété

La propriété Fleuribleu consiste en un bloc de 196 claims (10 880 hectares) au 30 septembre 2023 couvrant sur plus de 15 kilomètres l'extension interprétée vers l'est de la faille Sunday Lake, à environ 40 kilomètres à l'est de la nouvelle découverte de Wallbridge. La propriété Fleuribleu couvre le contact majeur entre les Groupes de Manthet et de Brouillan-Fénélon marqué par une série d'anomalies électromagnétiques Input.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Travaux effectués sur la propriété

Pour le T3-23, Midland avait planifié un programme d'échantillonnage d'écorces afin de couvrir la portion sud de la propriété où les nouvelles données magnétiques montrent d'intéressantes structures possiblement associées avec la zone de déformation Sunday Lake. Ce levé n'a pas été effectué durant le T3-23 et a finalement été annulé à cause des feux de forêt et du report des dates d'expiration des claims d'un an par le ministère.

4.5 Gaudet (Au), en partenariat avec Probe, opéré par Probe

Description de la propriété

La propriété Gaudet consiste en un bloc de 226 claims (12 530 hectares) au 30 septembre 2023. Elle est située à moins de 5 kilomètres au sud de la découverte Area 51-Fénélon. Ce bloc est situé au sud de la faille Sunday Lake, principalement dans une séquence volcano-sédimentaire de la Formation de la Rivière Turgeon ainsi que le long de la faille Lower Detour sur plus de 10 kilomètres.

Certains claims de Gaudet sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe sur trois propriété qui inclus les propriétés Gaudet et Samson Nord Ouest de la Corporation ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe. Probe est l'opérateur.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé de polarisation provoquée (« PP ») a été complété durant le T2-23. Cette grille a couvert un secteur où des anomalies biogéochimiques ont été identifiées dans la partie sud-est du partenariat. Quelques anomalies PP faibles à modérées ont été identifiées dans la partie sud de la grille, dont une d'intérêt qui est située à la convergence des failles Lower Detour et Sunday Lake.

4.6 Guyberry (Au)

Description de la propriété

La propriété Guyberry consiste en un bloc de 51 claims (1 957 hectares) au 30 septembre 2023. Puisque Midland ne planifie pas de travaux dans un futur rapproché, la propriété a été dépréciée et radiée pour un montant de 76 181 \$ durant l'Exercice 23.

4.7 Heva (Au)

Description de la propriété

Le bloc Heva Ouest est composé de 4 claims contigus qui sont adjacents à l'ouest de la propriété Maritime-Cadillac qui est présentement détenue en coentreprise 49 % Midland - 51 % Agnico Eagle. Le bloc Heva Est est situé à environ 4 kilomètres plus au sud-est et est composé de 30 claims contigus positionnés principalement dans les sédiments du Groupe de Cadillac juste au nord du Groupe de Piché. Certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % dont la moitié peut être rachetée sur paiement de 1 000 000 \$.

Travaux effectués sur la propriété

Une grille de PP (15 km) sur des lignes espacées aux 100 mètres a été amorcée durant le T2-23 dans la partie sud du projet, le reste de la grille a été remis à plus tard. Au moins deux anomalies d'intérêt ont été identifiées dans des secteurs montrant des complexités structurales.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Au cours du mois de février 2023, un sondage a été complété afin de tester une anomalie PP identifiée dans la partie sud de la propriété, à proximité de la faille Cadillac. Cette anomalie PP est interprétée au contact entre les conglomérats de Timiskaming et les wackes qui contiennent un réseau de veines de quartz aurifères. L'échantillonnage de certaines de ces veines de quartz a retourné jusqu'à 0,23 g/t Au et 0,18 g/t Au en échantillons choisis.

Le sondage HEV-23-06 complété à une profondeur finale de 223,0 mètres. Les meilleurs résultats aurifères ont rapporté 6 valeurs anomales d'ordre métriques entre 0,1 et 0,3 g/t Au.

4.8 Jeremie (Au)

Description de la propriété

Le bloc de Jérémie totalisant 42 claims (2 173 hectares) au 30 septembre 2023 et couvrant une superficie d'environ 30 kilomètres carrés, est situé à environ 10 kilomètres au nord-ouest de la nouvelle découverte aurifère Area 51-Fénélon de Wallbridge. Cette propriété permet de couvrir le contact nord-ouest du Pluton de Jérémie. En octobre 2019, Wallbridge a annoncé des intersections en forage sur Fénélon (Zone Tabasco), avec des valeurs jusqu'à 27,0 g/t Au sur 38,39 mètres, 20,89 g/t Au sur 8,54 mètres et 17,58 g/t Au sur 11,04 mètres (voir le communiqué de presse de Wallbridge du 21 octobre 2019).

Puisque Midland ne planifie pas de travaux dans un futur rapproché, la propriété a été radiée pour un montant de 135 855 \$ durant l'Exercice 23.

Travaux effectués sur la propriété

Un deuxième levé d'écorces était planifié pour T2-23. Ce levé n'a pas été complété et a finalement été annulé à cause des feux de forêt et du report des dates d'expiration des claims d'un an par le ministère.

4.9 Jouvex (Au)

Description de la propriété

La propriété est située à environ 50 kilomètres au sud-ouest de Matagami et au 30 septembre 2023 est composée de 253 claims couvrant une superficie d'environ 14 117 hectares. Certains claims de la propriété Jouvex sont assujettis à une redevance de 1 % NSR rachetable en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance. D'autres claims de la propriété sont assujettis à une redevance de 1 % NSR rachetable pour 1 000 000 \$ par tranche de 0,5 % de la redevance.

La Société a abandonné certains claims et procédé à une dépréciation partielle de 52 089 \$ des coûts de propriétés durant le T2-23.

Travaux effectués sur la propriété

Pour l'Exercice 23, Midland planifiait un suivi sur une nouvelle anomalie d'écorces ainsi que d'autres levés afin de couvrir d'autres secteurs d'intérêt de la propriété. Ce levé n'a pas été complété finalement et a été annulé à cause des feux de forêts de l'été 2023.

Un levé magnétique de haute résolution a été complété dans la moitié sud du projet. Ce levé a permis d'identifier quelques faibles anomalies magnétiques isolées qui pourraient possiblement représenter des intrusions magnétiques de type syénitique.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

4.10 La Peltrie (Au), entente d'option avec Probe, opéré par Probe

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété La Peltrie est constituée de 483 claims couvrant une superficie d'environ 26 112 hectares et elle couvre de possibles failles subsidiaires au sud de la faille régionale de Lower Detour sur une distance de plus de 10 kilomètres. Certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut.

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie des termes suivants :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'exploration			
	Engagement	Complété	Engagement	Complété		
	\$	\$	\$	\$		
À la signature	50 000	50 000 ¹⁾	-	-		
Le ou avant le 31 juillet 2021	55 000	55 000 ²⁾	500 000	500 000		
Le ou avant le 31 juillet 2022	70 000	70 000 ³⁾	700 000	700 000		
Le ou avant le 31 juillet 2023	100 000	100 000 ⁴⁾	1 200 000	1 200 000		
Le ou avant le 31 juillet 2024	125 000	-	1 100 000	867 911		
Total	400 000	275 000	3 500 000	3 267 911		

- 1) En juillet 2020, la Société a reçu 37 879 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 50 000 \$.
- 2) En juillet 2021, la Société a reçu 32 544 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 55 000 \$.
- 3) En juillet 2022, la Société a reçu 70 000 \$ en espèce.
- 4) En juillet 2023, la Société a reçu 61 087 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 100 000 \$.

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Probe aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 5 000 000 \$.

Certains claims de la propriété La Peltrie sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut. Un autre claim est assujetti à une redevance de 1,5 % NSR rachetable pour 750 000 \$ par tranche de 0.75 % de la redevance.

La propriété Wawagosic (au 30 septembre 2023, 57 claims couvrant une superficie de 3 162 hectares) a fait partie de l'entente avec Probe.

Travaux effectués sur la propriété

Probe a complété un programme de forage en septembre 2022 afin de tester les meilleures combinaisons d'anomalies PP et d'anomalies biogéochimiques. Il y a eu un total de sept sondages totalisant 2 388 mètres.

En décembre 2022, la découverte d'un large système minéralisé en cuivre-or-argent-molybdène (« Cu-Au-Ag-Mo ») a été annoncée. Les minéralisations intersectées dans le sondage LAP-22-012 sont présentes sur la totalité du trou, identifiant ainsi un plus large intervalle minéralisé en Cu-Au-Ag-Mo titrant 0,21 % CuEq sur 345,5 mètres à partir de la surface et avec un potentiel de continuer latéralement et en profondeur. Midland et Probe planifient actuellement la prochaine phase de travaux incluant un levé de PP suivi par un programme de prospection au printemps et d'une campagne de forage de 2 500 mètres à l'été en testant de façon prioritaire de nouvelles anomalies de PP positionnées stratégiquement au nord et à l'ouest du sondage de découverte LAP-22-012.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Un programme de forage de huit (8) sondages totalisant 2 700 mètres a été complété en septembre 2023. Les résultats complets et finaux sont en attente et attendus pour le T1-24.

4.11 Lac Esther (Au)

Description de la propriété

La propriété Lac Esther est située à moins de 30 kilomètres au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec et est constitué au 30 septembre 2023 de 287 claims (16 094 hectares). Cette importante prise de position couvre un secteur stratégique couvrant le contact sud du Pluton syntectonique de Waswanipi-Sud et la jonction entre deux failles régionales majeures, soient les failles régionales Casa Berardi et Lamarck. Ces corridors de failles contiennent plusieurs indices et gîtes aurifères historiques situés à proximité de la propriété Lac Esther.

Certains claims de la propriété Lac Esther sont assujettis à deux redevances de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté par tranches pour un montant total de 2 000 000 \$.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 3 759 \$ (2 335 \$ durant l'Exercice 22) des coûts de propriétés.

Travaux effectués sur la propriété

Une petite grille et un levé de polarisation provoquée de 15 km ont été complétés dans la partie ouest de la propriété Lac Esther. Le rapport final du levé PP a été reçu et des anomalies PP ressortent en sub-surface avec des zones sous peu de mort terrain, notamment entre les lignes 4+00N et 5+00N. Une possible courte intervention de terrain est envisagée pour l'été de 2024.

4.12 Laflamme (Au Ni-Cu-EGP), en partenariat avec Mines Abcourt inc. et opéré par Midland

Description de la propriété

La propriété Laflamme est située à environ 25 kilomètres à l'ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon en Abitibi. Au 30 septembre 2023, la propriété Laflamme consiste en un total de 456 claims couvrant une superficie d'environ 24 500 hectares et la Société la détient à 82,3 %.

Le 17 août 2009, la Société a signé une entente avec Mines Aurbec inc. (« Aurbec ») (antérieurement une filiale de North American Palladium Ltd.) et le 17 juin 2016, Mines Abcourt inc. (« Abcourt ») a acquis l'intérêt d'Aurbec dans le cadre de la faillite de cette dernière. Abcourt ne contribue pas aux travaux d'exploration, se faisant ainsi diluer.

La Société a abandonné certains claims et procédé à une dépréciation partielle de 35 053 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 23.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Travaux effectués sur la propriété

Un important programme de forage de 10 000 mètres a débuté en décembre 2022 en Abitibi sur cinq projets qui ont été ciblés dans le cadre du programme de forage ADDP. Au total, c'est plus de 40 nouvelles cibles d'exploration qui seront testées sur les projets Laflamme, Patris, Heva, Adam et Lewis. Ce programme de forage testera aussi les meilleures cibles près des blocs aurifères à haute teneur découverts sur Laflamme qui avaient rapporté jusqu'à 28,7 g/t Au et 6,0 g/t Au en échantillons choisis. Récemment, de nouvelles structures aurifères titrant jusqu'à 18,9 g/t Au et 5,7 g/t Au (échantillons choisis) ont été découvertes au nord de ces blocs aurifères (voir le communiqué de presse de Midland daté du 29 novembre 2022). Ce programme testera aussi des cibles de Ni-Cu-Pt-Pd identifiées avec le modèle 3D à proximité de la zone Copernick qui avait retourné 0,45% Ni, 0,33% Cu, 0,15 g/t Pt et 0,24 g/t Pd sur 42,6 mètres dans le sondage LAF-16-38. Un minimum de 4 000 mètres est planifié sur la propriété Laflamme.

Durant le T2-23, une première phase (phase 1) de 10 sondages totalisant 1 904,0 mètres a été complétée dans le secteur de la découverte des blocs aurifères et des cisaillements à haute teneur.

Les meilleurs résultats de cette phase 1 ont rapporté :

- 2,44 g/t Au sur 1,0 m (LAF-23-60; 158,0 à 159,0 m);
- 0,61 g/t Au sur 2,0 m (LAF-23-62; 50,6 à 52,6 m);
- 0,52 g/t Au sur 1,5 m (LAF-23-60; 191,0 à 192,5 m);
- 0,29 g/t Au sur 2,3 m (LAF-23-56; 40,0 à 42,3 m).

De plus, durant cette phase 1, un sondage a été complété sur la zone Copernick Ni-Cu et un autre a été abandonné pour un total foré de 387,0 mètres. Une zone minéralisée en Ni-Cu a retourné 0,36 % Ni, 0,25 % Cu sur 4,0 mètres entre 270,0 et 274,0 mètres.

Durant le T3-23, une deuxième phase (phase 2) de forage a été complétée en suivi sur les résultats de la phase 1 dans le secteur des cisaillements et des blocs à haute teneur aurifère. Un total de cinq nouveaux sondages et de trois extensions de trous totalisant 1 217,0 mètres a été complété.

Le meilleur résultat de cette phase 2 a été obtenu dans le sondage LAF-23-67 qui a été foré à 50 mètres au nord du Cisaillement Est qui avait retourné 18,9 g/t Au (échantillon choisi). Un intervalle a retourné 2,8 g/t Au sur 0,8 mètre entre 34,40 et 35,20 mètres. À part cette valeur, tout le début de ce trou est anomal en or (moyenne de 25 ppb Au) sur environ une dizaine de mètres.

De plus, la réanalyse du 1,6 g/t Au sur 1,0 mètre obtenue dans le sondage LAF-23-69 entre 80 m et 81 m a été confirmée par ALS. Les photos montrent la présence d'une altération en biotite avec 1 % de pyrite dans un cisaillement à Qtz-Cb.

Le sondage LAF-23-61EXT a retourné deux valeurs anomales, soit 0,44 g/t Au sur 1,0 m (298,0 à 299,0 m) et 0,89 g/t Au sur 1,4 m (300,0 à 301,4 m). Ces deux valeurs aurifères pourraient correspondre aux valeurs qui avaient été obtenues plus haut sur cette section et qui avaient rapportées 2,44 g/t Au sur 1,0 m et 0,52 g/t Au sur 1,5 m.

4.13 Lewis (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété Lewis consiste en 154 claims (8 589 hectares) et couvre une position stratégique caractérisée par une flexure régionale à proximité du corridor de déformation de Guercheville-Opawica. La propriété Lewis est située à environ 60 km au nord-ouest du gîte Nelligan détenu conjointement par lamgold Corporation (75 %) et Vanstar Mining Resources (25 %).

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Travaux effectués sur la propriété

Un programme de forage de 1 500 mètres est en cours de préparation dans le cadre du programme de forage ADDP. Ce programme testera les deux indices connus (Golden Nest et Red Giant) ainsi que d'autres anomalies PP et anomalies de sols. Ce programme devait débuter au cours du T2-23. Le forage sur Lewis est assujetti aux résultats obtenus et les priorités sur les autres projets. Ce programme a été remis à l'hiver 2024 afin de pouvoir accéder aux milieux humides.

Quelques jours de prospection ont été faits durant le T4-23, cependant aucune anomalie aurifère n'a été obtenue dans les résultats d'analyses.

4.14 Maritime-Cadillac (Au), en partenariat avec Agnico Eagle et opéré par Agnico Eagle

Description de la propriété

La propriété est localisée en Abitibi au Québec le long de la faille Cadillac-Larder et est composée de 7 claims. La Société détient 49 % de la propriété Maritime-Cadillac. Cette propriété est assujettie à une redevance de 2 % NSR dont la moitié peut être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$.

En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société.

Travaux effectués sur la propriété

Midland fait la revue du modèle-3D dans le but de proposer un programme de forage qui testerait les meilleures ouvertures résiduelles identifiées à proximité des meilleures intersections aurifères historiques.

4.15 Mistaouac (Au)

Description de la propriété

La propriété Mistaouac est située à 75 kilomètres au sud-ouest de Matagami en Abitibi, Québec et consiste en 125 claims (6 972 hectares) au 30 septembre 2023. Ce bloc est situé à moins de 5 kilomètres au nord-est du gîte Zn-Cu-Au Estrades à l'est de Casa Berardi.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 12 404 \$ durant l'Exercice 2023.

Travaux effectués sur les propriétés

Midland a complété un levé magnétique de haute résolution afin de renouveler la partie est du projet où de nouvelles cibles structurales ont été identifiées. Les résultats finaux et l'interprétation de ce levé ont été reçus et de nouvelles cibles structurales à proximité d'une importante structure orientée estouest ont été identifiées.

4.16 Molion (Li)

Description de la propriété

La propriété Molion est située à 60 kilomètres au nord-ouest de Val-d'Or, en Abitibi, Québec et consiste en 144 claims (7 739 hectares) au 30 septembre 2023.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Travaux effectués sur les propriétés

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Molion durant l'Exercice 23. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.17 Nickel Square (Ni-Cu)

Description de la propriété

La propriété Nickel Square s'étend sur une superficie totale d'environ 300 kilomètres carrés et possède un fort potentiel, très peu exploré, pour le Ni-Cu-Co-EGP. En effet, elle couvre une série d'intrusions ultramafiques du Maizerest qui sont localement associées avec des conducteurs électromagnétiques historiques (Input) non testés. Dans la partie nord de la propriété Nickel Square, un échantillon choisi historique prélevé par le MERN dans les roches ultramafiques du Maizerest faiblement minéralisées en sulfures avait rapporté une valeur anomale de 0,20% Ni, 450 ppm Cu, 110 ppm Co, 117 ppb Pd et 68 ppb Pt. Au 30 septembre 2023, la propriété consiste en 450 claims couvrant une superficie de 25 061 hectares.

Travaux effectués sur la propriété

Une compilation des levés magnétiques et électromagnétiques historiques a été complétée et plusieurs cibles électromagnétiques isolées associées avec des roches ultramafiques ont été identifiées. Quelques grilles (4-5) au sol seront complétées durant le T2-24 afin de valider ces conducteurs. Un suivi en prospection sur des cibles électromagnétiques (« EM ») isolées était planifié pour 2023 mais les feux de forêts et les mauvais accès n'ont pas permis de faire ce suivi.

4.18 Nomans (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété Nomans consiste en 776 claims (42 062 hectares) situés à environ 60 kilomètres à l'est de la ville de Matagami, en Abitibi, Québec et adjacents à l'ouest de la propriété Chebistuan détenue par Kenorland Minerals Ltd. (« Kenorland ») et qui est sous entente d'option avec Newmont Corporation.

Cette propriété consolide une position stratégique acquise par Midland dans l'extension possible de la faille Sunday Lake dans le nord de l'Abitibi, à environ 130 kilomètres à l'est des gîtes Fénélon et Tabasco détenus par Wallbridge.

Travaux effectués sur la propriété

Le levé complété sur Nomans a consisté en un total de 187 échantillons de tills (1 kg) prélevés à environ tous les 300 à 500 mètres le long de lignes espacées de 2 km et orientées NO-SE, soit perpendiculairement au mouvement glaciaire.

Les résultats d'analyses de la fraction fine (<63 microns) ont permis d'identifier quatre signaux aurifères significatifs variant de 11 ppb jusqu'à 31 ppb Au. La distribution en plan de ces anomalies forme un corridor étroit d'environ 20 kilomètres de long parallèle au mouvement glaciaire dominant orienté S-SO. Cet alignement d'anomalies aurifères est interprété comme étant un train de dispersion de type "ruban" avec la valeur maximum de 31 ppb Au étant située à l'extrémité nord du mouvement glaciaire. De plus, l'association de cette valeur aurifère avec une valeur anomale en soufre suggère une possible source locale.

Un autre échantillon de ce levé a rapporté une combinaison d'éléments anomaux en Li-Cs-Ba-K-Rb, indiquant ainsi la présence d'une pegmatite complexe dans la partie nord de la propriété.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Une deuxième revue et évaluation des résultats de tills obtenus pour l'ensemble du levé est en cours par un géologue consultant, incluant le potentiel pour le lithium.

À la suite de cette évaluation et interprétation, une nouvelle zone de tills anomaux en nickel a été identifiée dans la partie ouest du bloc de claims. Un levé magnétique de haute résolution a été effectué durant le T3-23 afin de couvrir les secteurs les plus prometteurs à la suite des résultats obtenus des tills.

À la suite de l'annonce par Kenorland d'une nouvelle découverte aurifère associée avec une syénite, un levé magnétique haute-résolution a été complété durant le T3-23 dans la partie est de la propriété. Ce même secteur sera également couvert durant le T4-23 avec un levé de tills (1 kg) afin de tenter d'identifier de nouvelles cibles d'exploration. Les résultats de ce levé ont été reçus et 5 nouvelles anomalies aurifères ont été identifiées. Un suivi en prospection sera effectué durant l'Exercice 24.

4.19 Noyelles (Au)

Description de la propriété

La propriété Noyelles est située à environ 20 kilomètres au sud de la ville de Matagami, en Abitibi, Québec et consiste en 153 claims (8 553 hectares) au 30 septembre 2023. Cette propriété permet de contrôler sur plus de 30 kilomètres, des structures favorables pour l'or situées à l'intérieur et à proximité du contact nord des sédiments du Groupe de Taibi, le long du couloir de déformation de Casa Berardi.

La Société a abandonné certains claims et a procédé à une dépréciation partielle de 3 250 \$ des coûts de propriétés durant le T2-23.

Travaux effectués sur la propriété

Les résultats du levé d'écorce sur Noyelles ont été reçus au cours du T1-23. Dans le secteur ouest du projet, une tendance semble se dessiner avec des anomalies régionales en Sb et Te. Suite à ce levé, un secteur a été ciblé à l'ouest d'une petite intrusion (<<ombre de pression>>) et fera l'objet d'un levé géophysique (PP) durant l'Exercice 2024.

4.20 Patris (Au)

Description de la propriété

La propriété Patris est constituée au 30 septembre 2023 de 299 claims (11 742 hectares) détenus en propriété exclusive couvrant une superficie d'environ 117 kilomètres carrés à moins de 10 kilomètres au nord-ouest du prolifique camp minier aurifère de Doyon/Westwood-Bousquet-La Ronde. La propriété Patris offre un excellent potentiel aurifère du fait qu'elle couvre la faille Manneville sur plus de 8 kilomètres ainsi que la faille La Pause sur plus de 10 kilomètres. Ces deux failles sont des subsidiaires reconnues comme étant des branches de la prolifique faille Porcupine-Destor. Certains claims sont assujettis à des redevances NSR variant de 1 % à 2 % rachetable par tranches pour un montant total de 7 000 000 \$.

Voir la section 2.5 pour les détails de l'entente d'option avec Barrick.

Travaux effectués sur la propriété

Le programme de forage ADDP sur Patris planifiait 15 sondages totalisant environ 3 000 mètres. La plupart des cibles consistent en de nouvelles anomalies PP localisées le long d'un axe aurifère favorable associé aux indices Gadoury, Patris et Lac Bello Ouest. Les cibles incluent aussi une large zone d'altération (100 m) identifiée dans l'extension est du dépôt Fayolle.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Au cours du T3-23, 11 sondages totalisant 2 281 mètres ont été complétés. Ces sondages ont recoupé des roches mafiques et ultramafiques très déformées du Groupe de Malartic, qui sont recoupées par de nombreux dykes felsiques altérés (Hém-Sil.) faiblement minéralisés en quantités variables de pyrite (jusqu'à 1-2 %). Dans la partie nord, des roches ultramafiques fortement altérées et déformées recoupées par de nombreux dykes de syénites ont été recoupées.

Les meilleurs résultats ont été obtenus dans le sondage PAT-23-26 qui a recoupé une zone anomale en or sur plus de 20 mètres entre 569 et 595 mètres. Les meilleurs résultats de cette zone ont rapporté 0,42 g/t Au sur 1,07 m et 0,41 g/t Au sur 1,43 m.

Un levé électromagnétique héliporté VTEM a été complété afin de couvrir l'ensemble de la propriété Patris. La composante résistivité a été utilisée pour cartographier le mort-terrain en préparation pour une campagne de forage de type Sonic qui sera complétée à l'hiver de 2024.

4.21 Samson (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété Samson compte 275 claims couvrant une superficie d'environ 15 263 hectares à environ 50 kilomètres à l'ouest de Matagami, en Abitibi.

La Société a abandonné certains claims et procédé à une dépréciation partielle de 12 500 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 23.

Travaux effectués sur la propriété

Au cours du T3-23, un levé géophysique PP a été complété immédiatement au sud de la grille PP qui a été exécutée sur Gaudet-Fénélon JV avec Probe. Quelques anomalies PP faibles à modérées ont été identifiées dans la partie sud de la grille, dont une d'intérêt qui est située à la convergence des failles Lower Detour et Sunday Lake.

4.22 Turgeon (Au)

Description de la propriété

Tous les claims de la propriété Turgeon ayant expiré, la propriété a été radiée pour 202 562 \$ durant l'Exercice 23 (512 \$ de coût de propriété et 202 050 \$ de travaux d'exploration). La Société avait abandonné certains claims et elle avait procédé à une dépréciation partielle de 4 346 \$ durant l'Exercice 22.

4.23 Valmond (Au)

Description de la propriété

La propriété Valmond est située à environ 50 kilomètres à l'ouest de Matagami en Abitibi et au 30 septembre 2023 est constituée de 43 claims couvrant une superficie approximative de 2 394 hectares.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Valmond durant l'Exercice 23. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

4.24 Vezza (Au)

Description de la propriété

La propriété Vezza est située à environ trois kilomètres à l'ouest de la mine Vezza et au 30 septembre 2023 est constituée de 6 claims (2 blocs de 3 claims) couvrant (335 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Vezza durant l'Exercice 23. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

GRENVILLE-APPALACHES

4.25 Gatineau (Zn)

Description de la propriété

La propriété Gatineau est une position de terrain pour le zinc et elle est constituée au 30 septembre 2023 de 256 claims (15 104 hectares) répartis dans la région de Gatineau, à environ 200 kilomètres au nord-ouest de la ville de Montréal.

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM a transféré à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % NSR; Midland peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Le 6 avril 2022, la Société a reçu un avis de SOQUEM mettant fin au contrat d'alliance signé le 13 avril 2021 sur la propriété Gatineau.

Puisque Midland ne planifie pas de travaux dans un futur rapproché, la propriété a été radiée pour un montant de 343 302 \$ durant l'Exercice 23 (24 494 \$ de coût de propriétés et 318 808 \$ de frais d'exploration) durant l'Exercice 23. La Société avait abandonné certains claims et elle avait procédé à une dépréciation partielle de 3 382 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 22.

4.26 Tête Nord (Ni-Cu), entente d'option avec RTEC, opéré par RTEC

Description de la propriété

La Société a assemblé la propriété Tête Nord par désignation sur carte et par acquisition. Cette propriété est située à environ 15 km à l'est de la ville de La Tuque. Certains claims sont assujettis à des redevances NSR de 2 % rachetables par tranches pour un montant total de 6 000 000 \$. De plus, dans le cadre d'une entente avec un prospecteur, la Société a convenu de payer 25 000 \$ si une estimation de ressources est complétée sur le bloc acquis ou sur les 40 claims adjacents appartenant à la Société.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

56 claims ont été acquis par achat de Les Ressources Tectonic inc. le 13 novembre 2020 en contrepartie de 100 000 \$ payable 30 000 \$ à la signature, 35 000 \$ au premier anniversaire et 35 000 \$ au deuxième anniversaire; ces paiements sont complétés avant le 13 novembre 2022. Ces 56 claims sont sujets à une royauté de 2 % NSR et la Société peut racheter la royauté pour 1 500 000 \$ par tranche de 1,0% pour un total de 3 000 000 \$.

En mars 2021, la Société a signé quatre ententes avec différents prospecteurs par lesquelles la Société a acquis des blocs de claims pour des paiements en espèce totalisant 41 050 \$. La Société a émis aux prospecteurs trois redevances de 2 % NSR sur certains blocs. La Société peut, en tout temps, racheter chaque redevance, en totalité ou partie, pour 2 000 000 \$ par redevance soit 1 000 000 par tranche de 1 % de la redevance. Pour la quatrième entente, la Société a convenu de payer 25 000 \$ si une estimation de ressources est complétée sur le bloc acquis ou sur les 40 claims adjacents appartenant à la Société.

RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans la propriété Tête Nord sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'exploration		
	Engagement	Complété	Engagement	Complété	
	\$	\$	\$	\$	
À la signature	100 000	100 000	-	-	
Le ou avant le 1er novembre 2022	-	-	500 000	500 000	
Le ou avant le 1er décembre 2022	100 000	100 000	-	-	
Le ou avant le 1 ^{er} décembre 2023	100 000 ¹⁾	-	-	-	
Le ou avant le 1 ^{er} décembre 2024	100 000	-	-	-	
Le ou avant le 1er décembre 2025	100 000	-	3 500 000	3 500 000	
Total	500 000	200 000	4 000 000	4 000 000	

^{1) 100 000 \$} reçu avant le 1 décembre 2023.

Après avoir acquis une participation initiale de 50 %, RTEC aura la possibilité d'augmenter sa participation à 70 % (la deuxième option) sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

- Dépenses d'exploration totalisant jusqu'à 10 000 000 \$ et paiements en espèces totalisant 500 000 \$, afin d'augmenter sa participation de la façon suivante :
 - Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 51 %) en finançant un montant additionnel de 250 000 \$ en dépenses d'exploration;
 - Participation additionnelle de 1 % pour chaque tranche additionnelle de 500 000 \$ en dépenses d'exploration (jusqu'à un total de 69 %); et
 - o Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 70 %) en finançant un montant additionnel de 750 000 \$ en dépenses d'exploration.

RTEC conserve le droit d'agir à titre de gérant des travaux dans le cadre de la première et de la deuxième option ou, à sa discrétion, de choisir que la Société agisse à titre de gérant des travaux pour le compte de RTEC. RTEC a choisi d'être l'opérateur pour la première année de l'entente d'option.

Au 30 septembre 2023, la propriété Tête Nord est constituée de 1 385 claims (79 637 hectares) sous option avec RTEC. D'autre part, 160 claims dans le secteur ont été jugés peu favorables par RTEC et la Société et exclus de l'entente; la Société a procédé à la dépréciation des coûts de propriétés de ces claims pour 9 940 \$ durant l'Exercice 23.

Travaux effectués sur la propriété

Le levé VTEM a totalisé 6 635 kilomètres linéaires et a couvert la majorité des blocs de claims qui sont en partenariat avec des lignes de vol espacées aux 100 mètres et localement aux 50 mètres, sur certaines grilles de détail. À la suite de la revue des résultats préliminaires, un nouveau bloc de 39 claims (Bloc Bonhomme) a été désigné à environ 12 kilomètres au nord de l'ancienne mine du Lac Édouard (Ni-Cu) et ce bloc de claims sera inclus dans le partenariat entre RTEC et Midland.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Les résultats préliminaires du levé VTEM ont permis d'identifier plusieurs nouveaux conducteurs positionnés stratégiquement à proximité, ou dans l'extension d'indices de Ni-Cu connus tels que les indices Rochette, Savane, Lac Matte et Ghyslaine ainsi que sur le nouveau bloc de claims Bonhomme.

Des équipes de géologues de RTEC ont été très actives sur le terrain à l'été de 2022 afin de faire la prospection et de cartographier les secteurs prometteurs contenant de nouveaux conducteurs VTEM. L'indice Rochette a rapporté une valeur de 0,84 % Ni et 0,16 % Cu (teneur rapportée à 100 % sulfures de 4,26 % Ni) en échantillon choisi. L'indice du Lac Matte a retourné une valeur de 0,36 % Ni et 0,18 % Cu (teneur rapportée à 100 % sulfures de 6,96 % Ni) en échantillon choisi.

La prospection du nouveau secteur de Bonhomme au nord de l'ancienne mine du Lac Édouard a rapporté plusieurs valeurs anomales en Ni-Cu. Ce secteur est caractérisé par la présence de plusieurs conducteurs VTEM non testés et ils seront testés lors de ce programme de forage.

Au cours de ce premier programme de forage, un total de 16 sondages totalisant 3 450 mètres a été complété afin de tester une série de cibles VTEM identifiées lors du levé de 2022.

Le sondage MDLD0015, qui avait comme objectif de tester une anomalie VTEM et un « off-hole » qui avait été détecté dans le sondage MDLD0009, a recoupé entre les profondeurs de 14 mètres et de 80 mètres le long du trou, plusieurs niveaux minéralisés en Ni-Cu contenus dans des horizons de gabbros altérés. Entre 20,11 et 22,79 mètres, le sondage a recoupé 1,10 % Ni et 0,71 % Cu sur 2,68 mètres. Un peu plus profond entre 33,02 et 43,39 mètres, un intervalle minéralisé a rapporté 0,45 % Ni et 0,18 % Cu sur 10,37 mètres. Ces zones de gabbros minéralisés présentent de façon générale des sulfures avec des textures en filets et disséminées et alternent avec des niveaux de gabbros métriques non minéralisés.

Cette nouvelle zone Santos minéralisée en Ni-Cu est régionalement bien située le long d'une structure nord-sud à 8 km au nord de l'ancienne mine de Ni-Cu Lac Édouard.

Les résultats des levés électromagnétiques complétés en surface et en forage, indiquent la présence d'un conducteur inexpliqué et qui plonge vers le sud-est. La zone Santos demeure donc entièrement ouverte dans cette direction. Un levé géophysique gravimétrique a été complété et a identifié de nouvelles cibles dans ce secteur. Trois (3) sondages additionnels sur Santos ont été complétés en juillet pour un total de 895,0 mètres.

Le sondage MDLD0018 a été complété en juillet 2023 sur la zone Santos à environ 50 mètres à l'ouest du sondage de découverte. Après avoir traversé 11,66 mètres de mort-terrain, le sondage MDLD0018 a recoupé une zone minéralisée titrant 0,33 % Ni, 0,12 % Cu sur 39,73 mètres entre 11,66 et 51,39 mètres le long du trou (voir le communiqué de presse de Midland daté du 12 octobre 2023). On y retrouve de très belles brèches magmatiques avec quelques passages décimétriques de sulfures semi-massifs, ce qui témoigne de la présence d'un système magmatique dynamique à Santos. Ces deux sondages MDLD0015 et MDLD0018 ont débuté directement dans la zone minéralisée dont l'épaisseur totale de cette zone n'est toujours pas connue et qui demeure ouverte dans toutes les directions.

Un nouveau programme de forage débute durant le T1-24 sur Santos et consiste en quatre (4) sondages totalisant 1 150 mètres et aura comme principal objectif de tester de nouveaux conducteurs identifiés en profondeur de la zone Santos suite aux levés électromagnétiques complétés en forage et en surface.

Une autre cible très similaire à celle de Santos a été identifiée à environ 770 mètres au sud de Santos. La cible Santos Sud, qui consiste en une anomalie EM d'intensité faible à moyenne, est située dans une structure plissée qui est comparable à celle retrouvée à l'indice Santos. Un sondage totalisant 300 mètres sera foré afin de tester cette cible.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

D'autres cibles ont été sélectionnées pour du forage additionnel (5-7 sondages) en début de 2024 dans les secteurs de Bonhomme et de Cutaway-Est.

Intersections en Ni-Cu sur Savane

Dans le secteur de l'indice Savane, le sondage MDLD0001 a recoupé un intervalle avec une teneur de 1,07 % Ni et 0,13 % Cu sur 0,78 mètre entre 101,87 et 102,65 mètres associé avec un horizon de pyroxénite minéralisée. Plusieurs autres intervalles métriques ont rapporté des valeurs anomales en Ni-Cu dans les sondages MDLD0001 et MDLD0002.

À la suite des traitements géochimiques, la majorité des pyroxénites de Savane montrent une affinité géochimique avec les roches mafiques-ultramafiques à cumulats basé sur les valeurs de Cr, Ni et Ti, une forte indication d'un conduit hydrothermal dynamique et prometteur pour les minéralisations en Ni-Cu.

4.27 Weedon (Cu-Zn-Au)

Description de la propriété

Cette propriété est située dans la région des Cantons de l'Est, à 120 km au sud de la ville de Québec et au 30 septembre 2023 est composée de 60 claims couvrant une superficie de 4 189 hectares. La Société détient la propriété Weedon et certains claims sont assujettis à une redevance NSR variant de 0,5 % à 1,5 % rachetable en tranches pour un montant total de 3 000 000 \$.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 7 994 \$ durant l'Exercice 23 et 6 484 \$ durant l'Exercice 22 des coûts de propriétés.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé de tills a été complété sur une petite grille afin de couvrir une possible enclave de roches volcaniques à l'intérieur du Pluton d'Aylmer. Ce levé a permis d'identifier une anomalie en métaux de base (Zn-Cu-Pb) directement au-dessus d'anomalies VTEM non testées. Des travaux de prospection additionnels ont été complétés durant le T4-23 mais aucune anomalie significative n'a été obtenue des roches en place.

Un levé géophysique aérien (gravimétrie) est en cours de planification pour le T1-24 afin de couvrir l'ensemble de la propriété.

BAIE-JAMES

4.28 Redevances d'Altius Resources Inc. et sa filiale Altius Royalties Corp. (« Altius »)

Le 10 février 2017, la Société a signé une lettre d'entente afin de créer une alliance stratégique avec Altius (l'« Alliance Altius »). Le 12 février 2019, les parties ont conjointement pris la décision de mettre fin à l'Alliance Altius. Les projets désignés en vertu de l'Alliance Altius (Elrond, Gondor, Helms Deep, Isengard, Minas Tirith, Moria, Shire, Mythril et Fangorn) conservent une redevance NSR de 1 % en faveur d'Altius, sur les claims qui étaient actifs au moment de leur désignation, tel que réitéré dans les ententes de redevance signées les 12 et 19 juin 2023.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

4.29 Droit de première offre (« DDPO ») de BHP sur Mythril

Le 17 avril 2019, la Société a signé une convention de placement avec BHP en vertu de laquelle BHP a un DDPO à l'égard du projet Mythril si la Corporation devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation. Le 8 mai 2023, un amendement à cette convention de placement a été signé en vertu duquel les claims inclus dans l'entente d'option avec RTEC sur Baie-James Lithium ne sont plus assujettis au DDPO à l'égard du projet Mythril.

4.30 BJ Or (Au)

Description de la propriété

La propriété BJ Or a été scindée en 3 projets individuels, Galinée, Lasalle et Rogue. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 90 126 \$ durant l'Exercice 22 des coûts de propriétés.

4.31 BJ Éléonore (Au)

Description de la propriété

La propriété BJ Éléonore est divisée en trois blocs de claims distincts dont 2 sont à l'intérieur de 25 kilomètres du gisement Éléonore de Newmont et un autre situé à 30 kilomètres stratigraphiquement au sud-est. La propriété comprend 184 claims couvrant une superficie totale de 9 644 hectares au 30 septembre 2023.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 65 614 \$ durant l'Exercice 22 des coûts de propriétés.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur BJ Éléonore durant l'Exercice 23. Une campagne de prospection de 60 000 \$ est prévue durant l'Exercice 24.

4.32 BJ Lithium, entente d'option avec RTEC pour le lithium, opéré par RTEC

Description des propriétés

Voir section 2.5 pour les détails de l'entente d'option avec RTEC.

Galinée

Le projet Galinée est situé à environ 4 kilomètres à l'est de l'indice prometteur de lithium Adina de Winsome Resources Limited (« Winsome ») qui a récemment annoncé des intersections en forage atteignant jusqu'à 1,34% Li₂O sur 107,6 mètres (voir le communiqué de presse de Winsome daté du 6 janvier 2023). De récents résultats de forage (Sondage AD-22-043) publiés par Winsome rapportent que la zone de pegmatites à spodumène a été prolongée d'environ 1,6 kilomètre vers le nord-est (Zone Adina Far East) à partir de l'affleurement de découverte et d'environ 1,0 kilomètre au nord-est des intersections de forage les plus près. Le sondage AD-22-043 a recoupé jusqu'à 17,1 mètres de pegmatites à spodumène (voir le communiqué de presse de Winsome daté du 25 janvier 2023).

Cet indice Adina est localisé à la limite entre les amphibolites de la Formation de Trieste au sud et les intrusifs felsiques au nord. Ce contact est marqué par une structure majeure qui contrôle vraisemblablement la mise en place des pegmatites de l'indice Adina. Ce même contact hautement favorable est présent sur la propriété Galinée de Midland sur plus de 7 kilomètres et n'a jamais fait l'objet de travaux d'exploration pour le lithium par le passé. Ceci suggère fortement que le projet Galinée possède un excellent potentiel d'exploration pour le lithium.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Le projet Galinée est composé de 54 claims couvrant une superficie de 28 kilomètres carrés. Ce projet a été historiquement travaillé pour son potentiel aurifère et n'a jamais été exploré pour son excellent potentiel pour le lithium.

Komo

Le projet Komo est situé à environ 20 kilomètres à l'ouest du gîte de lithium James Bay d'Allkem. Il est situé au contact entre les sous-provinces géologiques de La Grande et Nemiscau, la même structure géologique majeure qui encaisse le gîte de lithium James Bay et qui a vraisemblablement joué un rôle critique dans sa genèse. Des travaux de prospection pour l'or en 2022 ont mené à la découverte d'un affleurement de pegmatite enrichi en Li-Ta-Be qui a livré des teneurs de 0,04 % Li₂O, 159 ppm Ta, 396 ppm Be en échantillon choisi. Ces valeurs fortement anomales en Li-Ta-Be et le contexte géologique très favorable mettent en lumière le fort potentiel en lithium du projet Komo.

Mythril Est

Le bloc de claims Mythril Est est situé à 7 kilomètres au nord-est, directement dans l'extension latérale du champ de pegmatite Corvette (détenu par Patriot). Sur d'autres blocs de claims, une compilation des travaux historiques réalisés par Midland a révélé de fortes indications d'un potentiel pour des pegmatites enrichies en Li-Be-Ta. Lors de travaux d'exploration pour le cuivre en 2022, un affleurement de pegmatite a livré deux valeurs fortement anomales en lithium dans des échantillons choisis : 0,12 % Li₂O et 0,04 % Li₂O. Des échantillons choisis de blocs pegmatitiques provenant d'autres blocs de claims du secteur ont aussi livré des valeurs fortement anomales en Li-Ta-Sn : 0,03 % Li₂O, 23 ppm Ta, 50 ppm Sn; 0,02 % Li₂O, 72 ppm Ta. Aucune de ces anomalies n'a fait l'objet d'un suivi. Ces éléments suggèrent aussi un potentiel d'exploration favorable pour le lithium sur le projet Mythril Est, qui n'a jamais été exploré pour le lithium.

Shire

Le projet Shire couvre des amphibolites du Groupe géologique du Lac des Montagnes, l'encaissant du gîte de lithium Whabouchi situé à environ 60 kilomètres à l'ouest de Shire. Le gîte de lithium Whabouchi est caractérisé par une intrusion de pegmatite assignée à la Suite granitique de Senay, qui recoupe également les amphibolites du Groupe du Lac des Montagnes. En 2021, le gouvernement du Québec a cartographié pas moins de six intrusions granitiques de cette même suite granitique de Senay hautement favorable sur le projet Shire. Aucune des intrusions pegmatitiques favorables n'a été analysée pour le lithium.

Le projet Shire est aussi situé à la limite entre les sous-provinces géologiques de La Grande et d'Opatica, une structure majeure qui pourrait avoir joué un rôle critique dans la mise en place de pegmatites riches en lithium dans la région. Dans le cadre des travaux d'exploration historiques réalisés par Midland pour les métaux usuels, un affleurement de pegmatite à tourmaline et grenat a livré une valeur fortement anomale de 399 ppm Be en échantillon choisi (mais n'a pas été analysé pour le Li, Ta, Cs ou Rb). Ces caractéristiques géologiques très favorables et ces fortes indications de la présence de pegmatites métallifères sur le projet suggèrent un important potentiel d'exploration pour le lithium.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Autres informations sur les propriétés de Lithium

Propriétés de Lithium	Nombre de claims	Superficie (hectares)
Chisaayuu	303	15 201
Corvette	319	16 425
Galinée	54	2 782
Komo	674	34 470
Moria	166	8 775
Mythril-Est	108	5 518
Picard	65	3 448
Shire	105	5 583
Sulu	175	9 440
Warp	112	5 984
Total	2 081	107 626

- Moria : certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.
- Shire : certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %. La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés pour 23 774 \$ durant l'Exercice 22.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé d'imagerie et un levé LiDAR ont été complétés durant le T4-23 sur quelques propriétés de l'entente avec RTEC, incluant les propriétés Komo, Galinée, Corvette, Mythril Est et Chisaayuu. Le début de ces levés a été retardé à cause des interdictions liées aux feux de forêt de l'été 2023 à la Baie-James.

Des travaux de prospection complétés durant le T4-23 ont mené à la découverte de nouvelles pegmatites à spodumène sur la propriété Galinée, à environ 8 kilomètres à l'est du gîte de lithium Adina qui est détenu par Winsome Resources.

Les résultats d'analyses ont été reçus pour les 26 échantillons prélevés sur la découverte de lithium lceberg. Des échantillons choisis à hautes teneurs ont retourné jusqu'à 7,2 % Li₂O, incluant 6 échantillons titrant entre 5,0 % Li₂O et 7.2 % Li₂O, 6 échantillons avec des teneurs entre 3,0 % Li₂O et 5,0% Li₂O et 3 autres échantillons titrant entre 1,0 % Li₂O et 3,0 % Li₂O. Les autres échantillons ont tous retourné des valeurs anomales en lithium en-dessous de 1% Li₂O.

L'indice Iceberg a été découvert le long de plusieurs affleurements identifiés par les équipes de terrain en quelques jours seulement de prospection. Une combinaison de lampe ultraviolette (UV) ainsi qu'un appareil LIBS (Laser-induced breakdown spectroscopy) ont été utilisés afin d'identifier avec certitude le spodumène, dont certains cristaux qui atteignent une taille de plus de 60 centimètres de longueur (voir le communiqué de presse de Midland daté du 19 septembre 2023). La découverte d'Iceberg consiste en plusieurs affleurements à spodumène, alignés est-ouest sur maintenant plus de 600 mètres et encaissés dans un mélange d'amphibolite et de granodiorite. En ciblant des changements de reliefs subtils dans des endroits couverts de végétation et de sédiments, deux nouveaux affleurements de pegmatites à spodumène grossier ont été trouvés 500 et 900 mètres au sud et sud-ouest de l'indice Iceberg. Les résultats d'analyses sont en attente.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Le projet Galinée est situé à environ 4 kilomètres directement à l'est de l'indice Adina qui est détenu par Winsome. Cet indice est localisé à la limite entre les amphibolites de la Formation de Trieste au sud et les intrusifs felsiques au nord. Ce contact est marqué par une structure majeure qui contrôle vraisemblablement la mise en place des pegmatites de l'indice Adina. Cette nouvelle découverte, sur Galinée, de dykes de pegmatites à spodumène a été faite sur ce même contact hautement favorable qui est présent sur la propriété sur plus de 7 kilomètres et qui n'a jamais fait l'objet de travaux d'exploration pour le lithium par le passé. Ce premier programme d'exploration comprenait de la prospection, de la cartographie géologique ainsi qu'un levé LiDAR de haute résolution. Suivant la découverte, un levé aéroporté magnétique et radiométrique de haute résolution a été complété. Nous espérons que les données du LiDAR et du levé magnétique et radiométrique guideront les travaux futurs visant à étendre l'empreinte d'affleurement à spodumène sur le projet Galinée. Une première campagne de forage sur Galinée est actuellement en planification.

Les travaux d'exploration initiaux sur les projets Chisaayuu, Corvette et Mythril Est ont permis à identifier plusieurs pegmatites. Aucune des phases minérales de lithium n'a été observée à présent, mais des études géochimiques de ces pegmatites sont présentement en cours pour déterminer leurs potentiels et guider les travaux futurs.

D'autres résultats sont aussi en attente pour les travaux de prospection complété durant le T4-23 sur la propriété Komo.

4.33 Elrond (Au)

Description de la propriété

La propriété Elrond est formée au 30 septembre 2023 de 61 claims (3 162 hectares) exploré par Midland et 136 claims (7 014 hectares) sous option avec Brunswick (voir section 2.5). Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Elrond (Partie Ouest – Non Optionnée à Brunswick) durant l'Exercice 23.

4.34 Fangorn (Au)

Description de la propriété

La propriété Elrond est formée au 30 septembre 2023 de 16 claims contigus couvrant une superficie de 816 hectares. Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Fangorn durant l'Exercice 23. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.35 Helm's Deep (Au)

Description de la propriété

La propriété Helm's Deep est formée au 30 septembre 2023 de 70 claims contigus couvrant une superficie de 3 699 hectares. Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Helm's Deep durant l'Exercice 23. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.36 JV Éléonore (Au), en partenariat avec EEM, opéré par EEM

Description de la propriété

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée et est maintenant détenue par EEM permettant ainsi à EEM et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Newmont. EEM est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Newmont. Au 30 septembre 2023, la propriété regroupe plusieurs propriétés pour un total de 463 claims couvrant une superficie d'environ 24 248 hectares. La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés pour 49 848 \$ durant l'Exercice 23.

Travaux effectués sur la propriété

Le levé magnétique héliporté proposé pour conserver 46 claims a été complété durant le T2-23. Le rapport du levé magnétique est achevé et a été déposé auprès du MERN.

4.37 Lasalle, entente d'option avec 9481-6337 Québec inc., une filiale en propriété exclusive de Cosmos Exploration Ltd (« Cosmos »), opéré par Cosmos

Description de la propriété

Le projet Lasalle est situé dans le territoire de la Baie-James et est composé de 39 claims (1 997 hectares).

Le 12 janvier 2023 et amendée le 26 octobre 2023, la Société a signé une entente d'option avec Cosmos lui permettant d'acquérir 50 % du projet Lasalle, l'option 1, en honorant les conditions suivantes :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'exploration			
	Engagement Complété		Engagement Complété Engagen		Engagement	Complété
	\$	\$	\$	\$		
À la signature	20 000	20 000		-		
Le ou avant le 15 décembre 2023	70 000	-	-	-		
Le ou avant le 15 septembre 2024	-	-	500 000	288 374		
Total	90 000	20 000	500 000	288 374		

Pour débuter la période de l'option 1, Cosmos est l'opérateur.

Cosmos a l'option de gagner un intérêt indivis additionnel de 1 %, option 2, sur une période additionnelle de six mois après l'exercice de l'option 1, en effectuant des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 100 000 \$ (ou à défaut, en payant ce montant en espèces à la Société).

Cosmos a l'option de gagner un intérêt indivis additionnel de 24 %, option 3, sur une période additionnelle de deux ans après l'exercice de l'option 2, en effectuant des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 2 000 000 \$ (ou à défaut, en payant ce montant en espèces à la Société). Si Cosmos exerce l'option 3 et acquiert un intérêt indivis de 75 %, elle détiendra un droit de premier refus sur l'intérêt indivis de 25 % conservé par la Société.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Le 26 octobre 2023, un amendement a été signé afin d'inclure 32 claims contigus jalonnés par Cosmos.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé magnétique haute-résolution ainsi que l'analyse des données d'imagerie, LiDAR et hyper-spectrales ont été complétés durant le T3-23 et ont permis d'identifier trois secteurs cibles pour un suivi sur le terrain à l'été 2023. Suite à ce programme de terrain, les résultats d'analyses n'ont rapporté aucun indice en lithium, cependant, un échantillon prélevé dans la partie ouest de la propriété a retourné 42 g/t Au en échantillon choisi.

4.38 McDuff (Cu-Au-Mo-Ag)

Description de la propriété

La propriété McDuff est formée au 30 septembre 2023 de 159 claims (8 394 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur McDuff durant l'Exercice 23. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.39 Mythril et Mythril Régional

Description de la propriété

En septembre 2022, le projet incluant Mythril et Mythril Régional comprenait 1 534 claims (77 910 hectares). En septembre 2023, ce projet a été scindés en 3 groupes :

- La propriété Mythril (378 claims couvrant 19 085 hectares) sous options avec Brunswick.
- Trois propriétés ont été optionnées à RTEC et sont regroupées dans le projet BJ Lithium : Corvette (319 claims couvrant 16 425 hectares), Chisaayuu (303 claims couvrant 15 200 hectares) et Mythril Est (108 claims couvrant 5 518 hectares).
- Deux propriétés demeurent dans le projet Mythril Régional et sont explorées par Midland : Mythril Est (partie de la propriété non optionnée à RTEC) (119 claims couvrant 6 078 hectares) et Tilly (307 claims couvrant 15 603 hectares). De plus 2 claims ont été jalonnés durant l'Exercice 23 dans la propriété Mythril Régional.

La Société avait déprécié partiellement les coûts de propriétés du projet Mythril et Mythril Régional pour 190 066 \$ durant l'Exercice 22.

Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

4.40 Mythril et Elrond (Li), entente d'option avec Brunswick, opéré par Brunswick

Le projet Mythril est constitué d'un total de 378 claims désignés sur carte couvrant une superficie de 194 kilomètres carrés et est localisé au nord du champ de pegmatite de Patriot Battery Metals Inc. (« Patriot »). Un total de 47 titres miniers désignés sur carte furent récemment ajoutés au projet Mythril, partiellement voisin de la position de Patriot. Ce projet, exploré originalement pour les minéralisations en Cu-Mo-Au-Ag, est présentement également évalué pour des minéralisations de pegmatites à lithium, qui viendraient ajouter de la valeur à leurs métallogénies actuelles.

Voir section 2.5 pour les détails de l'entente avec Brunswick.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Travaux effectués sur les propriétés

Au cours du T4-23, une nouvelle découverte de pegmatites à spodumène a été faite dans sur la propriété Elrond. Cet affleurement de pegmatite à spodumène découverte sur Elrond et nommé l'indice Arwen, est exposé sur une aire d'environ 250 mètres par 100 mètres et a un pendage faible vers le nord. Cette pegmatite à spodumène demeure ouverte dans toutes les directions.

L'indice Arwen est bien minéralisé avec la présence de cristaux de spodumène partout sur l'affleurement avec une zone à plus haute teneur mesurant approximativement 75 mètres par 15 mètres qui contient jusqu'à 30 % de spodumène. Les cristaux de spodumène sont bien formés et mesurent jusqu'à 30 centimètres de longueur.

Cette nouvelle découverte fait partie d'un plus grand secteur où l'on retrouve d'autres pegmatites différenciées stériles. Les résultats d'analyses du laboratoire sont en attente. Brunswick prévoit forer ces nouveaux indices en 2024.

Quelques jours de prospection faits sur Mythril n'ont rapporté aucune anomalie en lithium.

4.41 Mythril Régional (Au-Cu-Mo-Ag)

Le projet Mythril Régional est composé de : Mythril Est (partie de la propriété non optionnée à RTEC) (119 claims couvrant 6 078 hectares) et Tilly (307 claims couvrant 15 603 hectares). De plus 2 claims ont été jalonnés durant l'Exercice 23 dans la propriété Mythril Régional.

Travaux effectués sur les propriétés

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Mythril Régional durant l'Exercice 23. Une campagne de prospection de 60 000 \$ est prévue durant l'Exercice 24.

4.42 Wookie (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété Wookie consiste en 188 claims (9 843 hectares), située à proximité de la récente découverte aurifère Patwon d'Azimut sur son projet Elmer (Eeyou Istchee Baie-James, Québec).

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Wookie durant l'Exercice 23. Une campagne de prospection de 50 000 \$ est prévue durant l'Exercice 24.

NORD DU QUÉBEC

4.43 Alliance BHP (Ni)

Description de l'alliance

Un total de 1 194 claims (52 485 hectares) ont été désignés sur carte dans l'aire d'intérêt de l'alliance stratégique avec BHP.

Le 20 août 2020, la Société a signé une convention avec Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP relativement à la formation d'une alliance stratégique (« l'Alliance »), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans. La Société agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct.

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque projet désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. La Société sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel projet désigné.

Pour chaque projet désigné, un montant minimum de 700 000 \$ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 \$ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés sera assumé par BHP à 75 % et par la Société à 25 %.

De plus, pour chaque projet désigné, BHP paiera à la Société un montant de 250 000 \$ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 \$ par projet désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un projet désigné, auquel cas la Société aurait le droit de garder un intérêt de 100 % dans le projet désigné et BHP obtiendrait une redevance de 1 % NSR. La Société aurait le droit de racheter cette redevance moyennant un paiement en espèces unique de 1 500 000 \$. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seront limités à un montant maximal de 3 000 000 \$ par projet désigné.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un projet désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise.

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70 % pour BHP et 30 % pour la Société. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les projets en coentreprise.

Pour chaque projet en coentreprise, BHP versera à la Société la somme de 200 000 \$, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10 %, cet intérêt serait converti en une redevance de 1,5 % NSR sur le projet en coentreprise, rachetable pour la somme de 2 500 000 \$ par projet en coentreprise. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seraient limités à un montant maximal de 5 000 000 \$ par projet en coentreprise.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Le 11 juillet 2022 et le 19 avril 2023, l'entente a été amendée afin d'augmenter la durée minimale pour la Phase de Génération (Phase I) et d'ajouter un financement de 1 400 000 \$ puis de 3 400 000 \$ additionnel et ce, jusqu'au 31 mars 2024. La Société continuera d'agir à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser à l'intérieur de l'aire d'intérêt des projets d'exploration à avancer à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP peut proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant de transférer un projet à la deuxième phase.

Travaux effectués dans l'aire d'intérêt

Des levés MT régionaux, comprenant 232 sites répartis sur trois blocs, ont été complétés en 2022. Ces travaux avaient pour objectif d'évaluer et cartographier l'architecture géologique régionale. Les résultats sont en cours de modélisation en 3D.

Un programme de prospection (2 phases) a été complété en début septembre 2022. Ces programmes de terrain ciblaient de nouvelles anomalies identifiées lors du levé MT, ainsi que des cibles géologiques qui avaient été générées durant la phase initiale de ciblage, mais qui n'avaient pas été visitées durant le programme de 2021.

Les résultats d'analyse de la première phase ont été reçus. Ces nouveaux résultats incluent de nouveaux indices de la liste de cibles de 2022 incluant :

- Cible 2022-22 : 0,81% Ni 0,22 % Cu (nouveau résultat 2022)
- Secteur 2022-22 Bloc Ultramafique : 0,16% Ni (nouveau résultat 2022)
- Mantas Intrusion (Nord): 0,15 % Ni 0,11% Ni
- Bonne Une Intrusion: 0,22 % Ni 0,23 % Cu
- A17-1: 0,20 % Ni 0,20 % Cu

Le programme d'exploration 2023, incluant des levés MT aéroportés, l'échantillonnage de sédiments de lacs et la prospection a été présenté à BHP en janvier et approuvé en début mars avec un budget de 3,4 M\$.

Le programme d'exploration de 2023 qui a débuté en juillet 2023 est concentré sur une structure majeure d'ampleur crustale qui a été identifiée lors des levés régionaux MT effectués en 2022. Cette structure, auparavant mal reconnue, est jugée favorable aux minéralisations en nickel-cuivre.

Le programme de 2023 a consisté en un levé de sédiments de lacs de 1 534 échantillons, un levé aéroporté électromagnétique Z-Tipper axis (« ZTEM ») ainsi que deux phases de cartographie et prospection qui ont débuté en juillet et qui se sont poursuivies en début septembre 2023. Seulement quelques valeurs faiblement anomales en nickel-cuivre ont été obtenues lors des travaux de prospection.

Les inversions du levé ZTEM sont toujours en cours et seront complétées durant le T2-24.

4.44 Alliance Fosse du Labrador - SOQUEM

Description de l'alliance

Le 18 février 2021, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM afin d'explorer conjointement la fosse du Labrador, pour un montant pouvant aller jusqu'à 5 000 000 \$ sur 4 ans. Un budget annuel conjoint de 1 000 000 \$ pendant une période de 4 ans (montant ferme total de 2 000 000 \$ pour les 2 premières années), pour un total jusqu'à 4 000 000 \$ sera affecté à l'alliance pour la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. Midland sera le gérant des travaux d'exploration lors de la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. Un budget additionnel conjoint ferme de 1 000 000 \$ pour la deuxième année est prévu à cette entente pour explorer les projets désignés. Les budgets conjoints pour les travaux d'exploration pour les troisième et quatrième 3 et 4 sur les projets désignés seront approuvés par le comité de gestion. SOQUEM deviendra gérant des travaux sur tous les projets désignés.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Un total de 762 claims (35 739 hectares) ont été jalonnés par Midland et SOQUEM (50 % - 50 %) dans l'aire d'intérêt de l'alliance stratégique dans la Fosse du Labrador.

Le 16 janvier 2023, SOQUEM et la Société ont signé un contrat de coentreprise sur le projet désigné Nachicapau comprenant 378 claims.

Travaux effectués dans l'aire d'intérêt

Lors des travaux de prospection réalisés à l'été de 2022, l'équipe de Midland-SOQUEM a fait la découverte de plusieurs nouveaux horizons minéralisés en cuivre et en or à haute teneur en surface qui ont été observés sur une aire minimum de 160 mètres par 170 mètres. Étant donné la présence d'une couverture végétale, la minéralisation demeure ouverte dans toutes les directions et les dimensions de ce nouveau système minéralisé ne sont pas encore connues à ce jour.

- Découverte d'un système minéralisé à Cu-Au à haute teneur interprété sur au moins 160 mètres par 170 mètres et ouvert dans toutes les directions ;
- Échantillons choisis ayant rapporté jusqu'à 25,6 % Cu, 4,9 g/t Au et 162 g/t Ag (29,97 % Éq.Cu*);
- Rainure #1: 1,49% Cu, 0,54 g/t Au et 11,4 g/t Ag (1,93 % Éq.Cu*) sur 4,0 mètres;
- Rainure #2: 0,90% Cu, 0,45 g/t Au et 6,5 g/t Ag (1,25 % Éq.Cu*) sur 3,0 mètres;
- Nouvelle position de terrain avec l'acquisition de 187 claims (90 km²).

Le système minéralisé a été découvert à l'occasion de travaux de prospection dans le secteur sud du Lac Nachicapau. Ces travaux faisaient suite à la découverte par Midland en 2018, d'une veine de calcite minéralisée en bornite et malachite qui avait rapporté 3,16 % Cu, 5,27 g/t Au et 40,7 g/t Ag. La nouvelle découverte est située à 100 mètres de cet indice et le secteur environnant a fait l'objet de peu de travaux d'exploration.

Géologiquement, le système minéralisé est encaissé dans les roches pyroclastiques mafiques et des schistes à chlorite et actinote de la formation de Murdoch. Il est défini par la présence de minéralisations en malachite et bornite disséminées dans des horizons centimétriques à plurimétriques ainsi que sous la forme d'amas centimétriques dans des veines de calcite. Une minéralisation aurifère est également associée à ces veines. De façon préliminaire, au moins 8 horizons décimétriques à plurimétriques minéralisés ont été identifiés.

Des résultats d'analyses additionnels viennent confirmer le potentiel du secteur en rapportant 8 nouveaux échantillons d'intérêt titrant jusqu'à 10,05 % Cu, 0,19 g/t Au, 62,90 g/t Ag ainsi que 1,26 % Cu, 5,80 g/t Au et 10,90 g/t Ag sur des échantillons choisis. Ces nouveaux échantillons à haute teneur en Cu-Au-Ag sont localisés dans l'extension des horizons et des veines minéralisés en malachite et en bornite. Un nouveau secteur situé à 350 mètres au sud des horizons minéralisés présente également des veines de carbonates minéralisées en chalcopyrite et bornite rapportant 0,11 % Cu, 0,03 g/t Au et 0,20 g/t Ag.

Un programme d'exploration a été complété à l'été 2023 et a ciblé le secteur des horizons minéralisés à Cu-Au-Ag et ses extensions le long de la formation volcanosédimentaire de Murdoch. Ce secteur a fait l'objet de très peu de travaux d'exploration par le passé.

Les travaux ont consisté en un levé d'échantillonnage de sol (Horizon-B) ainsi qu'en des travaux de prospection. Les résultats d'analyses finaux sont en attente.

4.45 Pallas (PGE)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété compte un total de 306 claims couvrant une superficie d'environ 13 880 hectares de droits miniers dans la Fosse du Labrador à quelque 80 kilomètres à l'ouest de Kuujjuaq, Québec. Puisqu'elle ne planifie pas de travaux dans un futur rapproché, la propriété a été radiée pour 694 694 \$ durant l'Exercice 22.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Pallas durant l'Exercice 23. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.46 Soissons (Ni-Cu-Co)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2023, la propriété Soissons consiste en 175 claims (8 226 hectares) et est localisée à environ 150 kilomètres au sud-est de Kuujjuaq, Québec, dans la province géologique de Churchill.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Soissons durant l'Exercice 23.

4.47 Soissons-NMEF (Ni-Cu-Co), en partenariat avec NMEF et opéré par NMEF

Description de la propriété

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le NMEF, pour l'exploration d'un secteur de la propriété Soissons située entre 50 et 100 kilomètres au sud-est de Kuujjuaq, Nunavik, Québec. Le NMEF sera l'opérateur du partenariat.

Le 4 octobre 2022, la Société a signé un amendement à l'entente où NMEF accepte de transférer son intérêt de 50 % dans 46 claims (la propriété « Kasik ») en contrepartie d'une royauté NSR de 2 % qui peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 1 500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % pour une somme totale de 3 000 000 \$.

Au 30 septembre 2023, la propriété consiste en 31 claims (1 432 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Soissons-NMEF durant l'Exercice 23. Une campagne de prospection de 100 000 \$ est prévue durant l'Exercice 24.

4.48 Willbob (Au)

Description de la propriété

La propriété Willbob dans la Fosse du Labrador est constituée au 30 septembre 2023 d'un total de 630 claims (28 863 hectares), et est localisée approximativement à 66 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Kuujjuaq (Québec) et dans un cadre géologique similaire à la propriété Pallas.

La Société détient la propriété Wilbob et certains claims sont assujettis aux redevances suivantes :

- 2 % NSR
- 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 \$.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 18 481 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 23 (110 837 \$ durant l'Exercice 22).

Travaux effectués sur la propriété

Midland a exécuté des travaux nécessaires pour maintenir la propriété en conformité avec la réglementation.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

GÉNÉRATION DE PROJETS

Midland a poursuivi ses programmes de compilation géologique au Québec pour l'acquisition de propriétés stratégiques aurifères et en métaux de base.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 16 630 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 22.

Autres activités

Midland a une attitude proactive à l'égard de l'acquisition de nouvelles propriétés d'exploration minière au Québec. La direction évalue constamment d'autres opportunités et d'autres projets afin d'améliorer le portfolio de la Société. Des opportunités d'acquisition en dehors du Québec seront également évaluées. Midland va privilégier le partenariat et compte bien attirer de nouveaux partenaires sur ses nouvelles propriétés et ses propriétés détenues à 100 %.

5. PRÉVISION DE LA TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

La direction est d'avis que la Société pourra subvenir à ses obligations reliées à l'exploration et gardera ses propriétés à jour pour au moins les 24 prochains mois. L'exploration et la mise en valeur complète de certaines propriétés minières pourraient nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par des placements privés. Il n'y a aucune assurance que ces financements seront disponibles au moment opportun ou obtenus à des termes favorables à la Société. La Société pourrait avancer l'exploration et la mise en valeur des propriétés via des participations dans des coentreprises.

	Prévision
	Exercice 24
	\$
Trésorerie et placements au début	5 700 000
Budget d'exploration payé par Midland	(2 876 000)
Maintien des propriétés	(257 000)
Honoraires de gestion de projets	149 000
Paiements reçus – ententes d'option et alliances	1 155 000
Placement privé accréditif	2 600 000
Placement privé	300 000
Frais d'émission d'actions	(145 000)
Charges opérationnelles, excluant les items non monétaires	(1 482 000)
Produits d'intérêts	367 000
Crédits miniers années précédentes	241 000
Fonds entrés	52 000
Trésorerie et placements à la fin	5 752 000

6. INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	Exercice 23	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$	\$
Honoraires de gestion de projets	314 971	210 412	202 218
Perte nette	(1 109 216)	(1 900 085)	(1 023 800)
Résultat de base et dilué par action	(0,01)	(0,03)	(0,01)

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

		Au 30 septembre	
	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Actif total	41 663 069	39 216 081	39 915 196

7. SOMMAIRE DE L'INFORMATION TRIMESTRIELLE

Pour les huit trimestres les plus récents :

	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23
	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion de				
projets	177 302	111 100	9 128	17 441
Perte nette	(858 637)	(15 919)	(178 057)	(56 603)
Résultat par action	(0,01)	-		-
Actif total	41 663 069	42 056 008	41 853 899	41 920 451

	T4-22	T3-22	T2-22	T1-22
	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion de				
projets	140 537	30 997	13 205	25 673
Perte nette	(1 087 021)	(180 374)	(369 947)	(262 743)
Résultat par action	(0,01)	-	(0,01)	-
Actif total	39 216 081	41 431 312	41 821 173	40 914 031

Faits saillants trimestriels:

- T4-23
 - o Nouvelle découverte jusqu'à 7,2% Li₂O sur Galinée avec RTEC.
 - o Nouvelle découverte de pegmatites à spodumène sur Elrond avec Brunswick.
 - Les propriétés Gatineau, Guyberry, Jeremie et Turgeon ont été dépréciées et radiées pour 757 900 \$ soit parce que les claims ont expiré ou soit qu'il n'est pas planifié d'y faire des travaux dans un futur rapproché.
- T3-23
 - Entente d'option avec RTEC pour le lithium sur 10 propriétés à la Baie-James et début de levés d'imagerie et LiDAR.
- T2-23
 - o Financement de 142 400 \$ avec BHP.
 - o Nouvelle découverte de Ni-Cu (Zone Santos) avec RTEC sur l'option Tête Nord.
 - Nouvelle entente d'option avec Société aurifère Barrick (« Barrick ») pour le projet aurifère Patris.
 - o Programmes de forage ADDP complétés sur Patris, Heva et Laflamme (Phase 1).
- T1-23 :
 - o Financement accréditif de 2 904 880 \$ ainsi qu'un financement de 580 000 \$.
 - Nouvelle découverte Cu-Au-Mo-Ag (0,21 % Éq.Cu /345,5 m) avec Probe sur La Peltrie.
 - Découverte de structures à haute teneur (18,9 g/t Au) et de blocs (28,7 g/t Au) sur Laflamme.
 - o Important levé MT complété récemment avec BHP sur l'Alliance Stratégique Nickel;
 - Nouvelle entente d'option avec Brunswick sur Mythril et Elrond pour le potentiel lithium.
- T4-22
 - BHP prolonge l'alliance d'un an et augmente le budget de 1 400 000 \$.
 - Nouvelle découverte de Cu-Au-Ag dans la Fosse du Labrador avec SOQUEM, jusqu'à 25,6% Cu, 4,9 g/t Au et 162 g/t Ag (échantillon choisi).

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

- La propriété Pallas a été radiée pour 694 694 \$ car il n'est pas planifié d'y faire des travaux dans un futur rapproché.
- T3-22
 - o Découverte de blocs aurifères à haute teneur (28,7 g/t Au) sur Laflamme.
 - o Prospection à la Baie-James.
 - o Nouvelle acquisition pour le Ni-Cu en Abitibi : propriété Nickel Square
- T2-22
 - o Financement de 93 500 \$ avec BHP.
 - Début de levés magnétotellurique régionaux et de prospection au Nunavik avec BHP.
 - o 2 388 mètres de forage sur La Peltrie avec Probe
- T1-22:
 - o Financement accréditif de 2 667 100 \$.
 - o Signature de l'entente d'option avec RTEC sur la propriété Tête Nord.
 - Nouvelle découverte aurifère sur la propriété Casault avec Wallbridge : 6.85 g/t Au sur 2.0 mètres.
 - Nouvelle découverte d'un bloc erratique (40,8 g/t Au) avec SOQUEM dans la Fosse du Labrador.
 - Début de plusieurs levés magnétiques héliportés de haute résolution en Abitibi.

8. QUATRIÈME TRIMESTRE

La Société a exécuté des travaux d'exploration pour 2 563 949 \$ (2 078 377 \$ durant le T4-22) dont 1 891 749 \$ (1 459 676 \$ durant le T4-22) ont été chargés aux partenaires. Les travaux encourus par Midland durant le T4-23 étaient principalement sur l'Alliance avec BHP, la Fosse avec SOQUEM et Nomans alors que durant le T4-22 les travaux étaient principalement sur l'Alliance avec BHP, Laflamme et la Fosse avec SOQUEM. Durant le T4-23, la Société a acquis ou maintenu au net pour 32 842 \$ de propriétés minières (94 279 \$ durant le T4-22).

Pour le T4-23, la Société a enregistré une perte nette de 858 637 \$ comparativement à une perte nette de 1 087 021 \$ pour le T4-22. Les honoraires de gestion de projets ont augmenté à 177 302 \$ (140 537 \$ durant le T4-22) principalement dû au niveau d'activité plus important sur l'Alliance avec BHP en T4-23 qu'en T4-22. Les charges opérationnelles ont diminué à 1 241 118 \$ durant le T4-23 comparativement à 1 440 694 \$ durant le T4-22 :

• Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation : 801 991 \$ (1 004 981 \$ pour le T4-22). Durant le T4-23, les principales dépréciations proviennent des radiations de Gatineau pour 343 302 \$, Turgeon pour 202 562 \$, Jeremie pour 135 855 \$ et Guyberry pour 76 181 \$. Durant le T4-22, la principale dépréciation provient de la radiation de Pallas pour 694 694 \$; de plus la Société a enregistré des dépréciations partielles à la suite de l'abandon de certains claims dont principalement sur Mythril pour 190 066 \$.

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Voici les transactions entre parties liées survenues durant l'Exercice 23, dans le cours normal des affaires :

- Une société, au sein de laquelle René Branchaud (administrateur et secrétaire de la Corporation) est associé, a facturé des honoraires légaux totalisant 205 067 \$ (121 171 \$ durant l'Exercice 22) dont 155 098 \$ (91 265 durant l'Exercice 22) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 45 969 \$ (29 906 \$ durant l'Exercice 22) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions;
- Une société contrôlée par Ingrid Martin (cheffe de la direction financière) a facturé des honoraires en comptabilité de 182 700 \$ (144 151 \$ durant l'Exercice 22) dont 62 902 \$ (53 676 \$ durant l'Exercice 22) pour son équipe;
- Au 30 septembre 2023, le montant dû aux parties liées s'élevait à 12 850 \$ (13 735 \$ au 30 septembre 2022).

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

10. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Voir la section 2.3 sur les placements privés clos en novembre 2023 et la section 2.5.3 pour le paiement de 500 000 \$ reçu de RTEC dans le cadre de l'entente d'option sur les Propriétés de lithium.

11. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le régime d'options d'achat d'actions vise à servir d'incitatif aux administrateurs, dirigeants, employés ainsi qu'aux fournisseurs de services qui seront motivés par le succès de la Société ainsi qu'à promouvoir la propriété d'actions ordinaires de la Société par ces personnes. Il n'y a pas d'indicateur de performance lié au régime relativement à la profitabilité ou à la gestion des risques.

Le nombre d'actions ordinaires attribuées est déterminé par le conseil d'administration. Le 8 décembre 2022, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») dans le but d'augmenter de 5 790 000 à 8 200 000 le nombre d'actions pouvant être émises aux termes du Régime, de prévoir la nécessité d'obtenir l'approbation des actionnaires désintéressés pour prolonger la durée des options attribuées à des initiés, d'éliminer la possibilité de lever les options sans décaissement et de prévoir que tout rajustement à la rémunération en titres attribuée ou émise dans le cadre du Régime, autre que dans le cadre d'un regroupement de titres ou d'un fractionnement de titres, est assujetti au consentement préalable de la Bourse. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

12. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas d'arrangement hors bilan.

13. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Voir note 3 des États financiers.

14. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Il n'y a pas de nouvelle norme comptable à discuter pour l'Exercice 23.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Voir notes 2.6 et 10 des États Financiers.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

16. FACTEURS DE RISQUES

Les énoncés suivants présentent un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la Société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la Société.

16.1 Risques inhérents à l'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices.

Actuellement, il n'existe aucun gisement connu de minerai commercial sur les propriétés minières dont la Société possède un intérêt et le programme proposé d'exploration est une recherche exploratoire pour du minerai. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriés sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autres minéraux dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société.

16.2 Titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires. De plus, un gouvernement pourrait délimiter un territoire et créer une aire protégée ou un parc afin d'en préserver la biodiversité biologique et les ressources naturelles et culturelles associés.

16.3 Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société peut obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

16.4 Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

16.5 Compétition

L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

16.6 Règlements environnementaux

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut générer l'imposition d'amendes et de pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus élevées. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, dirigeants et employés. Le coût de conformité aux changements ou les règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

16.7 Conflits d'intérêts

Certains administrateurs ou dirigeants de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs et dirigeants de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

16.8 Stade d'exploration

Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement et il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement dans le futur.

16.9 Conditions de l'industrie

Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts et de redevances, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. La Société entreprend des travaux d'exploration dans des zones qui sont ou pourraient faire l'objet de réclamations de la part des premières nations. Ces réclamations pourraient empêcher ou retarder les travaux, ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

16.10 Ententes d'option, de co-entreprises et d'alliances stratégiques

La Société a et peut continuer à conclure des ententes d'option, de co-entreprises et d'alliances stratégiques dans le cadre de son modèle d'affaires. Tous défaut d'un des partenaires à respecter ses engagements ou toutes disputes relativement aux droits et obligations de chaque partenaire pourraient avoir un impact négatif sur la Société. La Société pourrait ne pas être en mesure d'exercer une influence directe sur des décisions stratégiques prises sur ses propriétés qui sont assujettis aux conditions de ces ententes, et ceci pourraient avoir un impact défavorable sur la valeur de ses propriétés.

16.11 Risques non assurés

Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

16.12 Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la Société et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

16.13 Fluctuation du cours des actions de Midland

Le cours des actions de Midland est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de la Société, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions de Midland, ce qui pourrait entrainer davantage de dilution ou des difficultés à clore des financements futurs.

16.14 Employés clés

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

16.15 Fiscalité

Les lois fiscales sont compliquées et pourraient être sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Ces situations pourraient entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société.

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada ou les agences provinciales soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada ou sous tout équivalent provincial.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

16.16 Cybersécurité

Les opérations de la Société dépendent de systèmes informatiques qui peuvent être sujet à des perturbations, dommages, pannes ou défaillances survenant de plusieurs sources dont entre autres, sans s'y limiter, l'installation de logiciels malveillants, virus informatiques, faille de sécurité, cyberattaques et défaut de programmation. Les menaces pour les systèmes informatiques en raison de cyberattaques ou de cyber-intrusions ont généralement augmenté particulièrement en raison du travail à distance pendant la pandémie de COVID-19. La complexité de telles attaques a également augmenté. Il est possible que les activités, financières et autres de la Société soient compromises, ce qui pourrait passer inaperçu pendant un certain temps. Les risques associés à ces menaces comprennent, entre autres, la perte de propriété intellectuelle, la perturbation des opérations commerciales et des procédures de sécurité, les atteintes à la vie privée et à la confidentialité, et l'augmentation des coûts pour prévenir, répondre ou atténuer les incidents de cybersécurité. Il est difficile de quantifier l'importance d'une atteinte à la cybersécurité, mais, dans certains cas, une telle atteinte pourrait avoir des conséquences importantes ainsi qu'une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

16.17 Relations avec les communautés locales et les autochtones

Les relations avec les communautés locales et les autochtones sont critiques afin d'assurer le succès des activités d'exploration de la Société et leur futur développement.

17. INFORMATION PROSPECTIVE

Le 7 décembre 2023

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de Midland, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attend » et « envisage » ainsi que d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes mentionnées aux présentes (se reporter à la section 17 Facteurs de risques). Les résultats réels de Midland pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'événements spéciaux qui pourraient être annoncés ou avoir lieu après la date des présentes. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Midland n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

(S) Gino Roger
Gino Roger
Ingrid Martin
Président et chef de la direction

(S) Ingrid Martin
Cheffe de la direction financière



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Midland inc. et de sa filiale (collectivement, la Société) aux 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2023 et 2022;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Évaluation des indices de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Renvoi à la note 2 – Sommaire des principales méthodes comptables, note 3 – Estimations et jugements comptables critiques et note 5 – Actifs d'exploration et d'évaluation, aux états financiers consolidés

Au 30 septembre 2023, la valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation totalisait 35 000 242 \$.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation (E&E) fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation. Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur, entre autres, les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : i) la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; ii) d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; et iii) l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer les jugements portés par la direction aux fins de l'identification des indices de dépréciation des actifs d'E&E en effectuant notamment ce qui suit :
 - Obtenir, pour l'ensemble des titres miniers, par référence aux registres gouvernementaux, les évidences nécessaires pour évaluer i) le droit de prospecter la zone spécifique et ii) les dates d'échéance des titres.
 - Lire les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et obtenir les approbations des budgets afin i) de témoigner de la poursuite et de la planification des dépenses d'E&E, et ii) d'évaluer s'il existe des données pour indiquer que l'extraction de la ressource dans la zone spécifique n'est pas commercialement viable et que la direction a décidé d'abandonner les activités dans la zone spécifique.



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 976 731 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison i) de l'importance des actifs d'E&E et ii) des jugements posés par la direction pour évaluer l'existence d'indices de dépréciation se rapportant aux actifs d'E&E. De ce fait, les procédures se rapportant à ces jugements de la direction ont fait intervenir un niveau élevé de subjectivité.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel et de l'analyse des états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec) Le 7 décembre 2023

-

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A128042

États consolidés de la situation financière Aux 30 septembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

	Au 30 s	eptembre
	2023	2022
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 453 793	1 895 705
Placements (note 4)	2 500 000	4 504 000
Comptes débiteurs	224 947	59 928
Taxes de vente à recevoir	112 309	84 548
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	278 640	194 878
Actions cotées	7 000	12 000
Frais payés d'avance	102 153	54 861
Total actifs courants	5 678 842	6 805 920
Actifs non courants		
Placement – portion non courante (note 4)	800 000	-
Actions cotées	144 131	40 950
Actifs au titre de droits d'utilisation	39 854	69 746
Avances payées pour frais d'exploration	-	50 000
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)		
Propriétés d'exploration	2 883 373	2 927 591
Frais d'exploration et d'évaluation	32 116 869	29 321 874
-	35 000 242	32 249 465
Total actifs non courants	35 984 227	32 410 161
Total de l'actif	41 663 069	39 216 081
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 110 901	204 006
Avances reçues pour travaux d'exploration	719 996	291 906 434 135
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	7 19 990	
Obligations locatives – partie courante	34 496	113 480 31 301
Total passifs courants	1 865 393	870 822
Total passils couldn'ts	1 003 393	070 022
Passifs non courants	40.040	E4 400
Obligations locatives	16 612	51 108
Total du passif	1 882 005	921 930
Capitaux propres		
Capital social	55 568 556	52 967 839
Surplus d'apport	6 633 446	6 431 575
Déficit	(22 420 938)	(21 105 263)
Total des capitaux propres	39 781 064	38 294 151
Total du passif et des capitaux propres	41 663 069	39 216 081

Événements postérieurs à la date du bilan (note 12)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Jean-Pierre Janson
Jean-Pierre Janson
Administrateur

(s) Gino Roger Gino Roger Président, administrateur

États consolidés du résultat global Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion de projets	314 971	210 412
Charges opérationnelles		
Salaires (note 7)	767 405	773 865
Rémunération à base d'actions (note 7)	142 820	159 515
Frais de bureau	198 158	190 221
Frais réglementaires	43 693	46 991
Conférences et relations avec les investisseurs	237 399	285 318
Honoraires professionnels	414 018	304 373
Amortissement	29 892	29 892
Exploration générale	29 275	2 419
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 3)	976 731	1 208 289
Charges opérationnelles	2 839 391	3 000 883
Autres produits (charges)		
Produits d'intérêts	251 035	80 524
Variation de la juste valeur des actions cotées	28 911	(39 631)
Frais financiers	(4 785)	(6 862)
	275 161	34 031
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	(2 249 259)	(2 756 440)
Recouvrement d'impôt différé (note 9)	1 140 043	856 355
Résultat net et global	(1 109 216)	(1 900 085)
Résultat de base et dilué par action (note 8)	(0,01)	(0,03)

Le résultat net et global est entièrement attribuable aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc. États consolidés des variations des capitaux propres Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2021 Résultat net et global	72 278 052 -	51 177 074 -	6 231 927 -	(19 067 814) (1 900 085)	38 341 187 (1 900 085)
Placement privé	170 000	93 500	-	-	93 500
Placement privé accréditif Moins : la prime	3 219 745 -	2 667 100 (969 835)	-	- -	2 667 100 (969 835)
	3 219 745	1 697 265	-	-	1 697 265
Rémunération à base d'actions Frais d'émission d'actions	- -	- -	199 648 -	- (137 364)	199 648 (137 364)
Solde au 30 septembre 2022	75 667 797	52 967 839	6 431 575	(21 105 263)	38 294 151

	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2022	75 667 797	52 967 839	6 431 575	(21 105 263)	38 294 151
Résultat net et global	-	-	-	(1 109 216)	(1 109 216)
Placement privé	1 806 000	722 400	-	-	722 400
Placement privé accréditif	5 302 400	2 904 880	-	-	2 904 880
Moins : la prime	-	(1 026 563)	-	-	(1 026 563)
	5 302 400	1 878 317	-	-	1 878 317
Rémunération à base d'actions	-	_	201 871	-	201 871
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(206 459)	(206 459)
Solde au 30 septembre 2023	82 776 197	55 568 556	6 633 446	(22 420 938)	39 781 064

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.Tableaux consolidés des flux de trésorerie Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Résultat net	(1 109 216)	(1 900 085)
Ajustement pour :		
Rémunération à base d'actions (note 7)	142 820	159 515
Amortissement	29 892	29 892
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 3)	976 731	1 208 289
Variation de la juste valeur des actions cotées	(28 911)	39 631
Recouvrement d'impôt différé (note 9)	(1 140 043)	(856 355)
	(1 128 727)	(1 319 113)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	•	
Comptes débiteurs	(165 019)	(9 800)
Taxes de vente à recevoir	(27 761)	50 832 [°]
Frais payés d'avance	(47 292)	5 321
Comptes créditeurs et charges à payer	618 221	(145 787)
Avances reçues pour travaux d'exploration	285 861	`224 142 [´]
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	664 010	124 708
	(464 717)	(1 194 405)
Activités de financement	, ,	,
Remboursement de capital – obligations locatives	(31 301)	(28 341)
Placement privé	722 400	93 500
Placement privé accréditif	2 904 880	2 667 100
Frais d'émission d'actions	(206 459)	(137 364)
	3 389 520	2 594 895
Activités d'investissement		
Additions de placements	(3 300 000)	(4 504 000)
Encaissements de placements à maturités	4 504 000	5 940 390
Disposition d'actions cotées	55 730	77 997
Additions aux propriétés d'exploration	(470 819)	(472 453)
Paiements reçus sur options de propriétés d'exploration	325 000	280 000
Avances payées pour frais d'exploration	50 000	(50 000)
Additions aux frais d'exploration et d'évaluation	(3 701 041)	(3 648 580)
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	170 415	1 381 001
	(2 366 715)	(995 645)
	,	,
Variation nette de la trésorerie	558 088	404 845
Trésorerie - au début	1 895 705	1 490 860
Trésorerie et équivalents de trésorerie - à la fin	2 453 793	1 895 705

Voir note 11 pour des informations additionnelles

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Midland inc. (« la Société »), constituée au Canada le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. L'adresse de son siège social est le 1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, Québec, H3B 4M4. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé qu'elles contiennent des réserves ou des ressources minérales économiquement exploitables, les propriétés sont classées comme propriétés d'exploration. Le recouvrement des actifs d'exploration et d'évaluation dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables, de l'obtention et du maintien de titres et d'intérêt bénéficiaire dans les propriétés, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'exploration et de la vente profitable des actifs. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et peut ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés (les « États Financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent. Les États Financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 7 décembre 2023.

2.2 Base d'évaluation

Ces États Financiers ont été préparés selon la base du coût historique à l'exception de certains actifs à la juste valeur.

2.3 Consolidation

Les États Financiers comprennent ses comptes et ceux de sa filiale à part entière, Métaux de base Midland inc. (« MBM »). La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. MBM est entièrement consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et est déconsolidée à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Tous les comptes et opérations inter-sociétés sont éliminés.

Les états financiers de la filiale sont établis pour la même période de présentation de l'information financière que la société mère et selon les mêmes méthodes comptables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et de sa filiale.

2.5 Actifs et activités d'exploration contrôlés conjointement

Un actif contrôlé conjointement implique le contrôle conjoint et permet la possession conjointe par la Société et d'autres entrepreneurs d'actifs apportés ou acquis aux fins des activités contrôlées conjointement, sans la création d'une société, d'une association ou d'une autre entité.

Lorsque les activités de la Société sont effectuées par l'entremise d'actifs et d'activités d'exploration contrôlés conjointement, les états financiers englobent la quote-part des actifs et des passifs de la Société dans les activités, de même lorsqu'applicable, la quote-part des produits et des charges.

2.6 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont expirés, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants ont été transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat global. Les dividendes sur ces investissements sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global.

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie, les placements et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

b) Passifs financiers

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les comptes créditeurs et charges à payer et avances reçues pour travaux d'exploration sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti:

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissable en tout temps sans pénalités.

2.8 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursable sur les frais admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables sur les pertes selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits sont imputés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation engagés. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséguence.

2.9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») sont constitués des coûts d'acquisition des droits miniers pour chaque propriété d'exploration et de frais d'E&E. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits miniers sont comptabilisés aux résultats au moment où ils sont engagés.

Les actifs d'E&E comprennent les droits miniers dans des propriétés d'exploration, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont regroupés par zone d'intérêt et sont présentés en tant que propriétés d'exploration.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les dévaluations accumulées pour chaque zone d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

Les frais d'E&E pour chaque zone d'intérêt sont capitalisés (nets des frais d'E&E rechargés aux partenaires) et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les frais d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquis par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs.

Les frais d'E&E incluent les coûts pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la préfaisabilité et la faisabilité finale.

Les frais d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités associées.

Les flux de trésorerie attribuables aux frais d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Le produit de la cession d'actifs d'E&E est appliqué contre les coûts d'acquisition des titres miniers reliés, puis contre les frais d'E&E pour la zone d'intérêt reliée et tout résiduel est présenté à l'état consolidé du résultat global à moins que des travaux soient contractuellement requis par la Société, auquel cas le gain résiduel est différé et sera appliqué contre les déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est l'opérateur, afin d'y effectuer des travaux d'exploration tel que stipulé dans les ententes, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière comme avances reçues pour travaux d'exploration à venir. Ces avances sont réduites au fur et à mesure que les travaux d'exploration sont effectués. Les frais de gestion reçus lorsque la Société est l'opérateur sont enregistrés à l'état consolidé du résultat global lorsque les frais d'E&E sont rechargés au partenaire. Lorsque le partenaire est l'opérateur, les frais de gestion sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière dans les frais d'E&E.

2.10 Contrats de location

À la date de début d'un contrat de location, un passif est enregistré représentant l'obligation d'effectuer des paiements locatifs (c.-à-d. une « obligation locative ») ainsi qu'un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location (un « actif au titre du droit d'utilisation »). La charge d'intérêts liée à l'obligation locative est comptabilisée séparément de la dotation aux amortissements liée à l'actif au titre du droit d'utilisation.

L'obligation locative est réévaluée à la survenance de certains événements (par ex., si une modification est apportée au contrat de location ou s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements). Cette réévaluation sera, en règle générale, comptabilisée comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Un contrat de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et dont la durée est courte (12 mois ou moins) sera comptabilisé comme un contrat de location simple.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

2.11 Dévaluation des actifs non financiers

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique : les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche; aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue; aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront; le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable. Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Lorsque certains droits miniers dans une zone d'intérêt sont abandonnés au cours de la période, les coûts d'acquisition de ces droits sont dépréciés au prorata.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font systématiquement l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des propriétés minières correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont réparties entre les actifs de l'unité au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

2.12 Impôt sur le bénéfice

Les impôts sur les résultats ou la perte pour les périodes présentées comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat ou la perte sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les capitaux propres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustée pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend devoir payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif au bilan, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière.

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité taxable ou de différentes entités taxables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

2.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Les bons de souscription représentent l'allocation du montant reçu à l'émission d'unités ainsi que la charge comptabilisée pour les bons de souscription courtier liés à des financements.

Le surplus d'apport inclut les charges reliées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les bons de souscription expirés et non exercés. Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours et des périodes antérieures et les frais d'émission d'actions.

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription au prorata de leur valeur établie à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes.

2.14 Actions accréditives

La Société finance certains frais d'E&E au moyen de l'émission d'actions accréditives. Les déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources sont renoncées en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. L'écart entre le montant constaté en actions ordinaires et le montant payé par les investisseurs pour les actions (la « prime ») mesuré au moyen de la méthode résiduelle est constaté à titre de prime liée aux actions accréditives, laquelle est renversée dans le résultat comme recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont encourues. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les frais admissibles sont engagés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

2.15 Frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés en déduction des capitaux propres dans le déficit dans l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

2.16 Rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèce.

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état consolidé du résultat global ou capitalisée dans les frais d'E&E à l'état consolidé de la situation financière (sauf pour les bons de souscription courtier) selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit des surplus d'apport. Les bons de souscription courtier liés à des financements, sont comptabilisés comme frais d'émission d'actions en déduction des capitaux propres dans le déficit avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées reliées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont alors transférées au capital social.

2.17 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions à moins qu'elles aient un effet anti-dilutif.

2.18 Constatation des produits

Les honoraires de gestion de projets reçus lorsque la Société agit à titre d'opérateur sont constatés à l'état consolidé du résultat global au fur et à mesure que les travaux d'exploration rechargés aux partenaires sont encourus.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

2.19 Information sectorielle

La Société est présentement active dans un seul secteur soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent au Canada.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

3.1 Dépréciation des actifs d'E&E

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur, entre autres, les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'E&E ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 976 731 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023 (« Exercice 23 ») (1 208 289 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022 (« Exercice 22 »)). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

3.2 Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également le jugement.

3.3 Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courantes et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement ait été reçut des autorités fiscales dont ils relèvent.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

Au 30 septembre 2022, les placements sont constitués de certificats de placement garantis (« CPG ») non encaissables avant l'échéance, dont les intérêts payables annuellement se situent entre 0,92 % et 2,25 % et dont les échéances sont entre le 17 novembre 2022 et le 21 mars 2023. La valeur à l'échéance des placements est de 4 568 406 \$.

Au 30 septembre 2023, la trésorerie et équivalents de trésorerie inclus un CPG encaissables dont les intérêts sont payables annuellement, portant intérêt à un taux de 5,15 % et avec une échéance du 25 juillet 2024 et la valeur à l'échéance est de 536 265 \$. Les placements courants sont constitués de CPG qui portent intérêt à des taux entre 5,00 % et 5,41 %, avec des échéances entre le 17 novembre 2023 et le 8 décembre 2023 et la valeur à l'échéance est de 2 628 120 \$. Les placements non courants sont constitués de CPG qui portent intérêt à des taux entre 5,05 % et 5,30 % avec des échéances entre le 28 novembre 2024 et le 2 décembre 2024 et la valeur à l'échéance est de 841 400 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre 2022 et ce solde est inclus dans les placements; tous les travaux ont été complétés avant le 31 décembre 2022. Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre et décembre 2022 ont été réalisés avant le 30 septembre 2023.

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition des propriétés d'exploration minières par région :

Coûts d'acquisition	Au 30 sept. 2022	Additions Nettes	Paiements sur options	Dépréciation	Au 30 sept. 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	1 135 503	158 915	(75 000)	(156 491)	1 062 927
Grenville	129 400	47 198	(100 000)	(42 909)	33 689
Baie James	1 262 157	193 968	(70 000)	(49 848)	1 336 277
Nord du Québec	400 531	68 430	· -	(18 481)	450 480
	2 927 591	468 511	(245 000)	(267 729)	2 883 373

Coûts d'acquisition	Au 30 sept. 2021	Additions Nettes	Paiements sur options	Dépréciation	Au 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	1 013 428	137 537	(8 781)	(6 681)	1 135 503
Grenville	191 247	48 019	(100 000)	(9 866)	129 400
Baie James	1 449 735	151 674	-	(339 252)	1 262 157
Nord du Québec	520 449	142 964	-	(262 882)	400 531
Génération de projets	8 075	1 566	-	(9 641)	-
	3 182 934	481 760	(108 781)	(628 322)	2 927 591

Durant l'Exercice 23, la Société a déprécié partiellement des propriétés pour certains claims abandonnés pour 226 806 \$ et radié des propriétés (ou des projets inclus dans ces propriétés) pour 40 923 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Durant l'Exercice 22, la Société a déprécié partiellement des propriétés pour certains claims abandonnés pour 466 636 \$ et radié des propriétés (ou des projets inclus dans ces propriétés) pour 161 686 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration et d'évaluation par région :

Frais d'exploration et d'évaluation	Au 30 sept. 2022	Additions nettes	Paiements sur options	Crédits d'impôt	Dépréciation	Au 30 sept. 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	13 743 117	3 050 528	$(205\ 000)$	(231596)	(390 194)	15 966 855
Grenville	1 319 100	4 342	· -	· -	(318 808)	1 004 634
Baie James	10 030 413	378 519	-	47 917	-	10 456 849
Nord du Québec	4 229 244	529 785	-	(70 498)	-	4 688 531
	29 321 874	3 963 174	(205 000)	(254 177)	(709 002)	32 116 869

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

Frais d'exploration et d'évaluation	Au 30 sept. 2021	Additions nettes	Paiements sur options	Crédits d'impôt	Dépréciation	Au 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	12 458 393	1 570 278	(171 219)	$(114\ 335)$	-	13 743 117
Grenville	1 257 589	77 498	-	(15 987)	-	1 319 100
Baie James	9 476 715	622 583	-	(68 885)	-	10 030 413
Nord du Québec	4 235 000	593 474	-	(56 581)	(542 649)	4 229 244
Génération de projets	37 318	-	-	-	(37 318)	-
	27 465 015	2 863 833	(171 219)	(255 788)	(579 967)	29 321 874

Durant l'Exercice 23, la Société a déprécié des propriétés pour 709 002 \$, incluant les radiations pour Gatineau pour 318 808 \$, Turgeon pour 202 050 \$, Jeremie pour 121 140 \$ et Guyberry \$67 004 car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Durant l'Exercice 22, la Société a radié des propriétés (ou des projets inclus dans les propriétés) pour 579 967 \$, incluant Pallas pour 542 649 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

ABITIBI

5.1 Casault

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge Mining Company Limited (« Wallbridge »), amendé le 4 novembre 2022 et le 29 septembre 2023, en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie des termes suivants :

	Paiements en espèces	Dépenses d'exploration
	\$	\$
À la signature – complété	100 000	-
Le ou avant le 30 juin 2021 - complété	110 000	750 000
Le ou avant le 30 juin 2022 - complété	110 000	1 000 000
Le ou avant le 30 juin 2023 - complété	130 000	_
Le ou avant le 31 décembre 2023	-	1 250 000
Le ou avant le 30 juin 2024	150 000	-
Le ou avant le 30 juin 2025	-	2 000 000
Total	600 000	5 000 000

À la suite de l'exercice de cette première option de 50 %, Wallbridge aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 6 000 000 \$. Wallbridge est l'opérateur.

Certains claims de la propriété Casault sont assujettis à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

5.2 Gaudet

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe Metals inc. (« Probe ») sur trois propriétés qui incluent les propriétés Gaudet et Samson Nord-Ouest de la Société ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe. Probe est l'opérateur.

Certains claims de la propriété Gaudet sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

5.3 Heva

La Société détient la propriété Heva et certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % dont la moitié peut être rachetée sur paiement de 1 000 000 \$.

5.4 Jouvex

Certains claims de la propriété Jouvex sont assujettis à une redevance de 1 % NSR rachetable en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5 % de la redevance. D'autres claims de la propriété sont assujettis à une redevance de 1 % NSR rachetable pour 1 000 000 \$ par tranche de 0,5 % de la redevance.

5.5 La Peltrie

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie des termes suivants :

		Dépenses
	Paiements	d'exploration
	\$	\$
A la signature - complété	50 000 ¹⁾	-
Le ou avant le 31 juillet 2021 - complété	55 000 ²⁾	500 000
Le ou avant le 31 juillet 2022 - complété	70 000 ³⁾	700 000
Le ou avant le 31 juillet 2023 - complété	100 000 ⁴⁾	1 200 000
Le ou avant le 31 juillet 2024	125 000	1 100 000
Total	400 000	3 500 000

- 1) En juillet 2020, la Société a reçu 37 879 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 50 000 \$.
- 2) En juillet 2021, la Société a reçu 32 544 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 55 000 \$.
- 3) En juillet 2022, la Société a reçu 70 000 \$ en espèce.
- 4) En juillet 2023, la Société a reçu 61 087 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 100 000 \$.

À la suite de l'exercice de cette première option de 50 %, Probe aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 5 000 000 \$. Probe est l'opérateur.

Certains claims de la propriété La Peltrie sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut. Un autre claim est assujetti à une redevance de 1,5 % NSR rachetable pour 750 000 \$ par tranche de 0,75 % de la redevance.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

5.6 Lac Esther

Certains claims de la propriété Lac Esther sont assujettis à deux redevances de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté par tranches pour un montant total de 2 000 000 \$.

5.7 Laflamme Au-Cu

La Société détient 82,3 % de la propriété Laflamme.

5.8 Maritime-Cadillac

En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle Mines Limited (« Agnico Eagle ») et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société. La propriété est assujettie à une redevance de 2 % NSR dont la moitié peut être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$.

5.9 Patris

La Société détient la propriété Patris et certains claims sont assujettis à des redevances NSR variant de 1 % à 2 % rachetables par tranches pour un montant total de 7 000 000.

Le 11 mai 2023, la Société a signé une entente d'option définitive avec une filiale indirecte à part entière de Société aurifère Barrick (« Barrick ») en vertu de laquelle Barrick peut acquérir une participation de 75 % dans la propriété Patris en contrepartie de paiements en espèce totalisant 1 017 500 \$ et de travaux d'exploration pour un montant total de 16 575 000 \$, sur une période de huit ans, incluant un engagement ferme de 3 000 000 \$, sur une période de quatre ans. Barrick est l'opérateur. Voici les faits saillants des engagements pour l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % et former une coentreprise :

	Paiements en espèces	Dépenses d'exploration
	\$	\$
À la signature d'une entente définitive - complété	50 000	-
Le ou avant le 11 mai 2024	60 000	500 000
Le ou avant le 11 mai 2025	77 500	-
Le ou avant le 11 mai 2026	95 000	-
Le ou avant le 11 mai 2027	110 000	3 500 000
Total	392 500	4 000 000

Au cours des deux années suivantes, Barrick pourra acquérir une participation additionnelle de 9 % dans la coentreprise, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements en espèces totalisant 265 000 \$ et de dépenses d'exploration d'au moins 2 000 000 \$. Enfin, au cours des deux années subséquentes, Barrick pourra acquérir une participation additionnelle de 15 % dans la coentreprise, portant sa participation totale à 75 %, en contrepartie de paiements en espèces totalisant 360 000 \$ et de dépenses d'exploration d'au moins 10 575 000 \$.

Si Barrick n'exerce pas ou ne mène pas à terme la première option de financement de la coentreprise ou la deuxième option de financement de la coentreprise, les participations dans la coentreprise seront assujetties à tout ajustement subséquent des participations apporté conformément aux modalités de financement proportionnel et de dilution prévues à l'entente de coentreprise. La dilution d'une participation dans la coentreprise à moins de 10 % entraînera la conversion de la participation dans la coentreprise en une redevance de 2 % NSR assortie d'un droit de rachat de 50 % de la redevance (1 % NSR) pour la somme de 1 500 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

GRENVILLE

5.10 Gatineau

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM transfère à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % NSR; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Le 6 avril 2022, la Société a reçu un avis de SOQUEM mettant fin à l'alliance sur la propriété Gatineau.

5.11 Tête Nord

La Société a assemblé la propriété Tête Nord par désignation sur carte et par acquisition. Certains claims sont assujettis à des redevance NSR de 2 % rachetable par tranches pour un montant total de 9 000 000 \$.

Le 1er décembre 2021 et tel qu'amendé, la Société a signé une entente d'option avec Rio Tinto Exploration Canada inc. (« RTEC ») sur sa propriété Tête Nord. En vertu de cette entente, RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans la propriété Tête Nord sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Dépenses d'exploration
	\$	\$
À la signature (complété)	100 000	-
Le ou avant le 1er novembre 2022 (complété)	-	500 000
Le ou avant le 1er décembre 2022 (complété)	100 000	-
Le ou avant le 1 ^{er} décembre 2023 1)	100 000	-
Le ou avant le 1er décembre 2024	100 000	-
Le ou avant le 1 ^{er} décembre 2025 (complété)	-	3 500 000
Le ou avant le 1 ^{er} décembre 2025 `	100 000	-
Total	500 000	4 000 000

^{1) 100 000 \$} reçu avant le 1er décembre 2023.

Après avoir acquis une participation initiale de 50 %, RTEC aura la possibilité d'augmenter sa participation à 70 % (la deuxième option) sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

- Dépenses d'exploration totalisant jusqu'à 10 000 000 \$ et paiements en espèces totalisant 500 000 \$, afin d'augmenter sa participation de la façon suivante :
 - Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 51 %) en finançant un montant additionnel de 250 000 \$ en dépenses d'exploration;
 - Participation additionnelle de 1 % pour chaque tranche additionnelle de 500 000 \$ en dépenses d'exploration (jusqu'à un total de 69 %); et
 - o Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 70 %) en finançant un montant additionnel de 750 000 \$ en dépenses d'exploration.

RTEC conserve le droit d'agir à titre de gérant des travaux dans le cadre de la première et de la deuxième option ou, à sa discrétion, de choisir que la Société agisse à titre de gérant des travaux pour le compte de RTEC. RTEC a choisi d'être l'opérateur pour la première année de l'entente d'option.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

5.12 Weedon

La Société détient la propriété Weedon et certains claims sont assujettis à une redevance NSR variant de 0,5 % à 1,5 % rachetable en tranches pour un montant total de 3 000 000 \$.

BAIE-JAMES

5.13 BJ Lithium

Le 13 juin 2023, la Société a signé une entente d'option avec RTEC pour 10 propriétés de lithium dans la région de la Baie-James incluant Corvette, Mythril-Est, Chisaayuu, Galinée, Moria, Shire, Komo, Warp, Sulu et Picard (les « Propriétés de Lithium »).

En vertu de l'entente d'option, RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans les Propriétés de Lithium sur une période de 5 ans, en honorant les conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Dépenses d'exploration
	\$	\$
Paiement initial (complété le 3 octobre 2023)	500 000	-
Le ou avant le 24 août 2024	100 000	-
Le ou avant le 24 août 2025	100 000	-
Le ou avant le 24 août 2026	100 000	-
Le ou avant le 24 août 2027	100 000	-
Le ou avant le 24 août 2028	100 000	14 500 000
Total	1 000 000	14 500 000

Les dépenses d'exploration totalisant 14 500 000 \$ incluent un engagement ferme à dépenser de 2 000 000 \$ au cours des 18 premiers mois.

Après avoir acquis une participation initiale de 50 % dans les Propriétés de Lithium, RTEC aura la possibilité d'augmenter sa participation dans les Propriétés de Lithium à 70 % (la deuxième option) sur une période de cinq ans suite à l'exercice de la première option en complétant des dépenses d'exploration totalisant un montant additionnel de 50 000 000 \$ (pour un total de 64 500 000 \$ de travaux d'exploration selon l'entente d'option).

Si RTEC acquiert une participation dans les Propriétés de Lithium, les parties formeront une coentreprise et contribueront aux programmes de travaux d'exploration au prorata de leur participation. Si la participation d'une partie est diluée à moins de 10 %, elle sera convertie en une redevance de 2 % NSR, dont la moitié peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 2 000 000 \$.

RTEC est l'opérateur pour la première et deuxième option de l'entente.

5.14 JV Éléonore (Au)

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée et est maintenant détenue par la Corporation Exploration Minière de Minéraux Énergétiques (« EEM ») permettant ainsi à EEM et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Goldcorp inc. EEM est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

5.15 Lasalle

Le 12 janvier 2023 et amendée le 26 octobre 2023, la Société a signé une entente d'option avec 9481-6337 Québec inc. une filiale en propriété exclusive de Cosmos Exploration Ltd (« Cosmos ») lui permettant d'acquérir 50 % du projet Lasalle, l'option 1, en honorant les conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Dépenses d'exploration
	\$	\$
A la signature - complété	20 000	-
Le ou avant le 15 décembre 2023	70 000	-
Le ou avant le 15 septembre 2024	-	500 000
Total	90 000	500 000

Pour débuter la période de l'option 1, Cosmos est l'opérateur.

Cosmos a l'option de gagner un intérêt indivis additionnel de 1 %, l'option 2, sur une période additionnelle de six mois après l'exercice de l'option 1, en effectuant des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 100 000 \$ (ou à défaut, en payant ce montant en espèces à la Société). Cosmos a l'option de gagner un intérêt indivis additionnel de 24 %, l'option 3, sur une période additionnelle de deux ans après l'exercice de l'option 2, en effectuant des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 2 000 000 \$ (ou à défaut, en payant ce montant en espèces à la Société). Si Cosmos exerce l'option 3 et acquiert un intérêt indivis de 75 %, elle détiendra un droit de premier refus sur l'intérêt indivis de 25 % conservé par la Société.

5.16 Mythril et Elrond

Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Brunswick Exploration inc. (« Brunswick ») en vertu de laquelle Brunswick a l'option d'acquérir les droits d'exploration pour les minéraux critiques incluant le lithium (excluant cuivre, nickel, zinc, plomb, or, argent, platine et palladium) sur les propriétés Mythril et Elrond. En vertu de cette entente, Brunswick peut acquérir un intérêt indivis initial de 50 %, l'option 1, dans les propriétés, sur une période de trois ans, aux conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Paiement en actions	Dépenses d'exploration
	\$	\$	\$
À la signature (complété)	25 000	25 000 ¹⁾	-
Le ou avant le 22 novembre 2023 2)	50 000	50 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2024	70 000	70 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2025	-	210 000	900 000
Total	145 000	355 000	1 500 000

^{) 62 500} actions de Brunswick reçues

De plus, Brunswick peut gagner un intérêt indivis additionnel de 35 % dans les propriétés, l'option 2, sur une période additionnelle de deux ans, aux conditions suivantes:

- Contrepartie globale de 200 000 \$ payable selon l'échéancier suivant: 1er anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick; 2e anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick;
- Exigence relative à l'engagement d'une somme globale additionnelle de 2 000 000 \$ en dépenses d'exploration, en espèces ou en actions, au choix de Brunswick, selon l'échéancier suivant : 1er anniversaire après avoir exercé l'option 1: montant de 1 000 000 \$; et 2e anniversaire après avoir exercé l'option 1: montant additionnel de 1 000 000 \$.

²⁾ Le paiement en espèce de 50 000 \$ et l'émission de 48 544 actions de Brunswick évaluées à 50 000 \$ ont été complétés avant le 22 novembre 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

Toute émission d'actions de Brunswick durant l'option 1 et l'option 2 est assujettie d'un prix minimum de 0,24 \$ l'action. Si Brunswick exerce l'option 1 et 2, elle détiendrait un droit de premier refus sur l'intérêt indivis de 15% conservé par la Société et la Société ne serait pas tenue de participer aux dépenses d'exploration et de développement jusqu'à la construction d'une mine pour extraire tous les métaux ou minéraux sauf les métaux précieux (or, platine, palladium et argent) et les métaux de base (cuivre, zinc, nickel et plomb).

5.17 Redevances d'Altius Resources Inc. et sa filiale Altius Royalties Corp. (« Altius »)

Le 10 février 2017, la Société a signé une lettre d'entente afin de créer une alliance stratégique avec Altius (l'« Alliance Altius »). Le 12 février 2019, les parties ont conjointement pris la décision de mettre fin à l'Alliance Altius. Les projets désignés en vertu de l'Alliance Altius (Elrond, Gondor, Helms Deep, Isengard, Minas Tirith, Moria, Shire, Mythril et Fangorn) conservent une redevance NSR de 1 % en faveur d'Altius, sur les claims qui étaient actifs au moment de leur désignation, tel que réitéré dans les ententes de redevance signées les 12 et 19 juin 2023.

5.18 Droit de première offre (« DDPO ») de BHP sur Mythril

Le 17 avril 2019, la Société a signé une convention de placement avec BHP en vertu de laquelle BHP a un DDPO à l'égard du projet Mythril si la Corporation devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation. Le 8 mai 2023, un amendement à cette convention de placement a été signé en vertu duquel les claims inclus dans l'entente d'option avec RTEC sur Baie-James Lithium ne sont plus assujettis au DDPO à l'égard du projet Mythril.

NORD DU QUÉBEC

5.19 Alliance BHP

Le 20 août 2020, la Société a signé une convention avec Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP Group PLC (« BHP ») relativement à la formation d'une alliance stratégique (« l'Alliance »), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans. La Société agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct.

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque projet désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. La Société sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel projet désigné.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

Pour chaque projet désigné, un montant minimum de 700 000 \$ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 \$ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés, sera assumé par BHP à 75 % et par la Société à 25 %.

De plus, pour chaque projet désigné, BHP paiera à la Société un montant de 250 000 \$ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 \$ par projet désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un projet désigné, auquel cas la Société aurait le droit de garder un intérêt de 100 % dans le projet désigné et BHP obtiendrait une redevance de 1 % NSR. La Société aurait le droit de racheter cette redevance moyennant un paiement en espèces unique de 1 500 000 \$. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seront limités à un montant maximal de 3 000 000 \$ par projet désigné.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un projet désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise.

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70 % pour BHP et 30 % pour la Société. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les projets en coentreprise.

Pour chaque projet en coentreprise, BHP versera à la Société la somme de 200 000 \$, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10 %, cet intérêt serait converti en une redevance de 1,5 % NSR sur le projet en coentreprise, rachetable pour la somme de 2 500 000 \$ par projet en coentreprise. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seraient limités à un montant maximal de 5 000 000 \$ par projet en coentreprise.

Le 11 juillet 2022 et le 19 avril 2023, l'entente a été amendée afin d'augmenter la durée minimale pour la Phase de Génération (Phase I) et d'ajouter un financement de 1 400 000 \$ puis de 3 400 000 \$ additionnel et ce, jusqu'au 31 mars 2024. La Société continuera d'agir à titre d'opérateur. À sa discrétion, BHP peut proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant de transférer un projet à la deuxième phase.

5.20 Fosse du Labrador - alliance

Le 18 février 2021, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM afin d'explorer conjointement la fosse du Labrador, pour un montant pouvant aller jusqu'à 5 000 000 \$ sur 4 ans. Un budget annuel conjoint de 1 000 000 \$ pendant une période de 4 ans (montant ferme total de 2 000 000 \$ pour les 2 premières années), pour un total jusqu'à 4 000 000 \$ sera affecté à l'alliance pour la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. La Société sera le gérant des travaux d'exploration lors de la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. Un budget additionnel conjoint ferme de 1 000 000 \$ pour la deuxième année est prévu à cette entente pour explorer les projets désignés. Les budgets conjoints pour les travaux d'exploration pour les troisième et quatrième années sur les projets désignés seront approuvés par le comité de gestion du projet. SOQUEM deviendra gérant des travaux sur tous les projets désignés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

5.21 Soissons-NMEF

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le Fonds d'exploration minière du Nunavik (« NMEF »), pour explorer un secteur de la propriété Soissons. Le NMEF est l'opérateur du partenariat.

Le 4 octobre 2022, la Société a signé un amendement à l'entente où NMEF accepte de transférer à la Société son intérêt de 50 % dans 46 claims (la propriété « Kasik ») en contrepartie d'une royauté NSR de 2 % qui peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 1 500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % pour une somme totale de 3 000 000 \$.

5.22 Willbob

La Société détient la propriété Willbob et certains claims sont assujettis aux redevances suivantes :

- 2 % NSR
- 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 \$.

6. CAPITAUX PROPRES

6.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives.

6.2 Placements privés

a) Décembre 2021 et janvier 2022

Les 7 et 21 décembre 2021, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 2 458 875 actions accréditives à 0,80 \$ chacune pour un produit brut total de 1 967 100 \$. À ces dates, les cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,53 \$ et 0,49 \$ respectivement, ainsi les valeurs résiduelles attribuées à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives sont de 0,27 \$ et 0,31 \$ pour une valeur totale de 673 096 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

De plus, le 7 décembre 2021, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 760 870 actions accréditives à 0,92 \$ chacune pour un produit brut total de 700 000 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse étant de 0,53 \$, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,39 \$ pour une valeur totale de 296 739 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Le 14 janvier 2022, la Société a complété un placement privé de 170 000 actions à un prix de 0,55 \$ par action pour un produit brut total de 93 500 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 170 000 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'action de 137 364 \$ dont 84 930 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 189 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

b) Novembre 2022, décembre 2022 et janvier 2023

Les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 4 034 000 actions accréditives à 0,50 \$ chacune pour un produit brut total de 2 017 000 \$. À ces dates, les cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,355 \$ et 0,35 \$ respectivement, ainsi les valeurs résiduelles attribuées à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives sont de 0,145 \$ et 0,15 \$ pour une valeur totale de 585 480 \$ attribuée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

De plus, les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 1 268 400 actions accréditives à 0,70 \$ chacune pour un produit brut total de 887 880 \$. À ces dates, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,345 \$ et 0,35 \$ respectivement pour une valeur totale de 441 083 \$ attribuée au passif lié à la prime sur les actions accréditives. Aussi, le 1 décembre 2022, la Société a complété un placement privé de 1 450 000 actions à 0,40 \$ par action, pour un produit brut total de 580 000 \$.

Finalement le 23 janvier 2023, la Société a complété un placement privé de 356 000 actions à un prix de 0,40 \$ par action pour un produit brut total de 142 400 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 356 000 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'actions de 206 459 \$ dont 83 910 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 203 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

6.3 Politiques et procédures de gestion du capital

Le capital de la Société est constitué des capitaux propres de 39 781 064 \$ au 30 septembre 2023 (38 294 151 \$ au 30 septembre 2022). En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de maximiser le rendement pour les actionnaires, maintenir une structure du capital optimale pour réduire le coût du capital, préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Au besoin, la Société lève des fonds dans le marché des capitaux. La Société ne se finance pas à l'aide d'emprunts à long terme, car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles à moins:

- qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration (et la Société était conforme durant l'année);
- que des modalités de la convention de placement de 2019 avec BHP sont enclenchées. Ainsi, BHP obtiendra certains droits pour autant qu'elle détienne un nombre d'actions ordinaires correspondant à au moins 5 % des actions ordinaires émises et en circulation (après dilution partielle), y compris :
 - le droit de participer à de futurs financements par capitaux propres de la Société afin de permettre à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ou d'accroître sa participation dans la Société jusqu'à un maximum de 19,99%, après dilution;
 - certains droits complémentaires de souscrire des actions ordinaires supplémentaires après certaines opérations dilutives permettant à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société;
 - o un droit de première offre dans le cadre de financements autres que par capitaux propres, y compris des ententes d'achat ferme, des ententes d'achat de production, des contrats à terme de gré à gré, des ententes d'écoulement de la production ou des ventes de redevances en ce qui concerne des projets d'exploration cuprifère actuels ou futurs de la Société au Québec; et

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

- le droit de première offre à l'égard du projet Mythril si la Société devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation.
- si BHP détient au moins 15 % des actions émises et en circulation (sur une base non diluée), BHP aura le droit de désigner un administrateur pour nomination sur le conseil de la Société.

7. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

7.1 Salaires

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Salaires et primes	1 405 507	1 306 389
Jetons des administrateurs	113 000	129 666
Avantages sociaux	123 517	98 576
	1 642 024	1 534 631
Moins : salaires et charges sociales capitalisés aux actifs d'E&E	(874 619)	(760 766)
Salaires présentés à l'état consolidé du résultat global	767 405	773 865

7.2 Rémunération à base d'actions

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Rémunération à base d'actions	201 871	199 648
Moins : rémunération à base d'actions capitalisée aux actifs d'E&E	(59 051)	(40 133)
Rémunération à base d'actions présentée à l'état consolidé du		
résultat global	142 820	159 515

L a Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »). Le nombre d'actions ordinaires attribué est déterminé par le conseil d'administration. Le 8 décembre 2022, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») dans le but d'augmenter de 5 790 000 à 8 200 000 le nombre d'actions pouvant être émises aux termes du Régime, de prévoir la nécessité d'obtenir l'approbation des actionnaires désintéressés pour prolonger la durée des options attribuées à des initiés, d'éliminer la possibilité de lever les options sans décaissement et de prévoir que tout rajustement à la rémunération en titres attribuée ou émise dans le cadre du Régime, autre que dans le cadre d'un regroupement de titres ou d'un fractionnement de titres, est assujetti au consentement préalable de la Bourse. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date d'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

Le 24 février 2022, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants et employés 730 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,54 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 0,24 \$ par option, pour une valeur totale de 172 000 \$ compte tenu d'un facteur de renonciation pour refléter les départs attendus des employés. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,75 %, volatilité prévue de 45,4 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

Le 9 février 2023, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants et employés 760 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,54 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 0,28 \$ par option, pour une valeur totale de 212 000 \$. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,96 %, volatilité prévue de 51,1 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

La durée prévue des options a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Les opérations sur les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	Exercice 23		Exercice 22	
	Prix moyen Nombre pondéré de d'options levée		Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	5 570 000	0,87	5 245 000	0,96
Octroyées	760 000	0,54	730 000	0,54
Renoncées	-	-	(30 000)	0,59
Expirées	(330 000)	1,25	(375 000)	1,47
Solde à la fin de l'exercice	6 000 000	0,81	5 570 000	0,87
Solde à la fin de l'exercice exerçable	5 493 332	0,83	5 073 333	0,91

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2023 sont les suivantes :

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exercables	Prix de levée	Date d'expiration
	3 · · · · ·	\$	
580 000	580 000	0,85	20 février 2024
420 000	420 000	0,60	13 août 2025
485 000	485 000	1,10	11 août 2026
50 000	50 000	1,13	23 novembre 2026
530 000	530 000	1,14	21 février 2027
100 000	100 000	1,04	10 mai 2027
550 000	550 000	0,89	15 février 2028
545 000	545 000	1,03	18 février 2029
605 000	605 000	0,72	13 février 2030
510 000	510 000	0,82	11 février 2031
80 000	80 000	0,88	18 mars 2031
80 000	80 000	0,75	8 septembre 2031
705 000	705 000	0,54	24 février 2032
760 000	253 332	0,54	9 février 2033
6 000 000	5 493 332		

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

7.3 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société inclus le président, le vice-président exploration et la cheffe de la direction financière ainsi que les membres du conseil d'administration. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Avantages à court terme		
Salaires incluant les primes et avantages sociaux	735 906	745 346
Honoraires	107 966	82 150
Honoraires enregistrés dans les frais d'émission d'actions	11 832	8 325
Salaires incluant les primes et avantages capitalisés dans les		
frais d'E&E	49 940	30 284
Avantages à long terme		
Rémunération à base d'actions	128 479	151 655
Total de la rémunération	1 034 123	1 017 760

La Société a des contrats d'emploi ou de services consultatifs avec certains membres de la haute direction, lesquels prévoient, entre autres, une indemnité de départ équivalente à la rémunération de 18 mois à 24 mois de salaire de base ou services consultatifs dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable ou d'un changement de contrôle pour un montant total de 1 220 211 \$.

7.4 Transactions entre parties liées

En plus des montants divulgués à la note 7.3 et ailleurs dans les États Financiers sur la rémunération des principaux dirigeants, voici les transactions entre parties liées :

Dans le cours normal des affaires :

Une société au sein de laquelle un dirigeant est associé a facturé des honoraires professionnels totalisant 205 067 \$ (121 171 \$ durant l'Exercice 22) dont 155 098 \$ (91 265 durant l'Exercice 22) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 49 969 \$ (29 906 \$ durant l'Exercice 22) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions.

Une société contrôlée par une dirigeante a facturé des honoraires professionnels totalisant 62 902 \$ (53 676 \$ durant l'Exercice 22) pour son équipe ;

Au 30 septembre 2023, le montant dû aux parties liées s'élevait à 12 850 \$ (13 735 \$ au 30 septembre 2022).

8. PERTE NETTE PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'année divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif.

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Résultat net	(1 109 216)	(1 900 085)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	81 689 477	75 009 762
Résultat de base et dilué par action	(0,01)	(0,03)

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La dépense d'impôt différé est constituée des éléments suivants :

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Dépense d'impôt différé	-	-
Prime sur émission d'actions accréditives	(1 140 043)	(856 355)
Recouvrement d'impôt	(1 140 043)	(856 355)

Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Résultat net avant impôts sur les bénéfices	(2 249 259)	(2 756 440)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial de		
26,50 % (26,50 % en 2022)	(596 100)	(730 500)
Dépenses non déductibles	37 800	42 300
Incidence fiscale de la renonciation aux déductions de dépenses		
admissibles en faveur des porteurs d'actions accréditives	851 600	625 000
Amortissement des primes sur les actions accréditives	(1 140 043)	(856 355)
Différences temporelles non comptabilisées	(265 636)	71 260
Autres éléments	(27 764)	(8 060)
Recouvrement d'impôt	(1 140 043)	(856 355)

La réalisation de bénéfices imposable est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la vente de propriétés. Les actifs d'impôts différés sont reconnus seulement dans la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôt différés n'ont pas été comptabilisés : ces actifs d'impôts différés non comptabilisés totalisent zéro (226 000 \$ au 30 septembre 2022).

Les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différés sont les suivantes :

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	5 400 000	4 901 000
Dons	19 000	19 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	86 000	85 000
Obligations locatives	14 000	22 000
Total des actifs d'impôts différés	5 519 000	5 027 000
Passifs d'impôts différés		
Actifs d'E&E	5 510 000	4 785 000
Gain (perte) non-réalisé sur actions cotées	(2 000)	(2 000)
Actifs au titre de droits d'utilisation	11 000	18 000
Total des passifs d'impôts différés	5 519 000	4 801 000
Actifs d'impôt différés non reconnus	-	226 000

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

Au 30 septembre 2023, les dates d'expiration des pertes disponibles afin de réduire les bénéfices imposables futurs sont les suivantes:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2026	84 000	69 000
2027	126 000	112 000
2027	177 000	183 000
2028	540 000	514 000
2029	645 000	631 000
2030	726 000	713 000
2031	677 000	663 000
2032	748 000	736 000
2033	906 000	891 000
2034	760 000	749 000
2035	820 000	811 000
2036	1 062 000	1 048 000
2037	1 360 000	1 343 000
2038	1 275 000	1 261 000
2039	1 501 000	1 481 000
2040	2 861 000	1 646 000
2041	2 304 000	2 678 000
2042	2 262 000	2 508 000
2043	1 813 000	1 990 000

Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre 2022. Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre et décembre 2022 ont été réalisés avant le 30 septembre 2023.

10. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

10.1 Risques de marché

Risque lié à la juste valeur du taux d'intérêt

Puisque les certificats de placement garantis sont à taux d'intérêt fixe, la Société n'est pas exposée au risque de fluctuation de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque lié aux actions cotées

Le risque de marché des actions cotées est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, une variation de plus ou moins 20 % des cours du marché au 30 septembre 2023 se solderait par une variation du résultat net estimée à 30 226 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

10.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs. La Société réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et ses placements dans des instruments financiers détenus chez une banque à charte canadienne, un courtier détenu par une banque à charte ou une société indépendante courtier en valeurs mobilières membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Durant l'Exercice 2023, les placements comprennent des certificats de placement garanti par des banques canadiennes ou par le Fonds canadien de protection des épargnants. La Société vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes débiteurs. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des investissements représente le risque de crédit maximum. Néanmoins, la direction considère le risque de crédit minimal et davantage de divulgation ne serait pas significative.

10.3 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 septembre 2023, la Société a un fonds de roulement 3 813 449 \$ incluant des trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 453 793 \$. La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration et d'évaluation prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze mois à venir lorsqu'ils seront exigibles.

La Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

10.4 Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, placements, comptes débiteurs, comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration à venir et obligations locatives est considérée être une approximation raisonnable de leur juste valeur de par leur maturité à court terme et ainsi que des termes contractuels de ces instruments.

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état consolidé de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur des actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès et ainsi est classée comme niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022

11. INFORMATIONS ADDITIONNELLES RELATIVEMENT AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice 23	Exercice 22
	\$	\$
Rémunération à base d'actions incluse dans les frais d'E&E Additions aux propriétés d'exploration et les comptes créditeurs et	59 051	40 133
charges à payer	309 948	104 558
Crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des frais d'E&E	254 177	194 878
Actions cotées reçues pour paiement sur option	125 000	-
Intérêts reçus	150 005	73 168

12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

12.1 Placement privé

Les 16 et 30 novembre 2023, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 2 761 228 actions accréditives à 0,65 \$ chacune pour un produit brut total de 1 794 798 \$. De plus, la Société a complété le 30 novembre 2023, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 666 667 actions accréditives à 0,90 \$ chacune pour un produit brut total de 600 000 \$. Finalement, le 16 novembre 2023, la Société a complété un placement privé de 666 666 actions à un prix de 0,45 \$ par action pour un produit brut total de 300 000 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 174 850 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Information corporative

Administrateurs

Paul Archer ^{2) 3)}
René Branchaud ²⁾
Jean des Rivières ¹⁾³⁾
Annie Dutil ¹⁾
Jean-Pierre Janson, Président du conseil ^{1) 2)}
Gino Roger ³⁾

Notes:

- 1) Membre du comité d'audit
- 2) Membre du comité de ressources humaines et de régie d'entreprise
- 3) Membre du comité technique

Dirigeants

Gino Roger, Président et chef de la direction Mario Masson, Vice-président exploration Ingrid Martin, Cheffe de la direction financière René Branchaud, Secrétaire

Siège social

1, Place Ville-Marie, bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4

Bureau d'exploration

132, boul. Labelle, bureau 220 Rosemère (Québec) J7A 2H1

Tél.: (450) 420-5977 Téléc.: (450) 420-5978

Courriel: info@midlandexploration.com Site Internet: www.explorationmidland.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers, s.e.n.c.r.l. 1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500 Montréal (Québec) H3B 4Y1

Avocats

Lavery, de Billy, s.e.n.c.r.l. 1, Place Ville-Marie, bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4

Agent de transfert

tsxtis@tmx.com

Compagnie Trust TSX 100, rue Adelaide ouest, bureau 301, Toronto, On. M5H 4H1 Tél.: (866) 600-5869